MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 43-78

Valérie Carpano

Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Une collection particulière *

Valérie CARPANO

LES OBJETS de cette collection, bien que réduite et marginale, nous ont paru dignes de sortir de l'oubli pour la qualité voire l'intérêt exceptionnel que certains présentent. La collection a été constituée et enrichie par le père du propriétaire. Elle laisse découvrir l'attrait du collectionneur et son goût prononcé pour la civilisation égyptienne antique, représentée tant par la période préhistorique (Nagada), que par l'Ancien Empire, le Nouvel Empire et la Basse Époque. En l'absence d'archives, il n'est pas aisé de déterminer exactement l'origine et la date des acquisitions : deux objets furent acquis à Paris à la vente de la collection du docteur Fouquet du 12 au 14 juin 1922 [1] et deux autres l'ont été au Caire auprès des antiquaires entre 1953 et 1956 par le fils du collectionneur [2]. En revanche, la majorité des objets a été acquise à Paris dans les années 1920-1930 par le collectionneur. La présence de repères (numéros, notes) sur certaines pièces laisse subodorer des acquisitions par voie de ventes publiques sans permettre de préciser lesquelles. Par ailleurs, la rareté de certaines pièces et l'intérêt particulier de la collection conduisent à supposer que des spécialistes purent être consultés au moment des achats. Quatre objets douteux de la collection ne sont pas présentés ici [3]. Le catalogue des objets est établi suivant un ordre thématique recouvrant partiellement le matériel funéraire égyptien [4].

* À la demande du propriétaire, nous aurons la discrétion de ne pas mentionner son nom.

1 N° 12 et n° 34 de notre catalogue.

2 N° 26 et n° 27 de notre catalogue.

3 Il s'agit d'un scarabée en pierre inscrit, de deux modèles en bois (un palmipède et un serviteur) et d'une statuette féminine en bois.

4 Les dessins, relevés et photographies ont été réalisés par l'auteur.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

CATALOGUE

A. Amulettes et bijoux

1. Scaraboïde de Men-kheper-Rê [fig. 1].

Nouvel Empire (XVIII[e] dynastie, Thoutmosis III ?) ; calcaire sculpté et poli ; orifice longitudinal ; L. 3,95 cm ; l. 2,74 cm ; ép. 1 cm ; achat Paris 1920-1930.

Ce scaraboïde oblong, de volume assez plat, bombé sur le recto, est inscrit sur ses deux faces. Le recto présente un cartouche vertical surmonté de deux plumes d'autruche, au nom de Men-(n)-kheper-Rê. L'inscription du verso est disposée horizontalement, et comporte une représentation stylisée du dieu Bès, flanqué de deux cartouches au même nom que celui du recto. Par sa popularité, ce dieu apparaît fréquemment ainsi, ce qui donne au prénom, sous Thoutmosis III et Amenhotep II, un qualificatif belliqueux [5]. La cryptographie Men-(n)-kheper-Rê est courante pour Amon mais pose des problèmes d'identification [6]. En effet, le nom théophore, Men-kheper-Rê, se retrouve sur des scarabées d'Amenhotep III et de Ramsès II. Repris sous la XXI[e] dynastie par Pinedjem I[er] et approprié par Montouemhat à la XXV[e] dynastie, il persistera encore avec le roi perse Darius I[er] : un tel développement explique la complexité de la lecture. À défaut de l'attribuer à un règne précis, nous pouvons admettre, au vue de la profusion des scaraboïdes du même type [7], une datation large du Nouvel Empire sachant l'ambivalence courante de l'iconographie.

2. Scarabée anépigraphe [fig. 2].

Basse Époque ? ; terre silico-alcaline à glaçure turquoise moulée ; 6 orifices ; L. 6,35 cm ; l. 4,15 cm ; ép. 1,4 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *Amulets*, 1914, pl. XI, n° 93g.

3. Paire d'ailes [fig. 3].

Terre silico-alcaline à glaçure bleue et turquoise brillante moulée ; 1 orifice ; L. 5,6 cm et 3,85 cm ; l. 2,4 cm ; ép. 0,65 cm ; cassée et recollée avec une des extrémités brisée ; étiquette au dos inscrite : n° 701 et 105 ; achat Paris 1920-1930.

4. Paire d'ailes [fig. 4].

Terre silico-alcaline à glaçure turquoise moulée ; 6 orifices ; L. 6,2 cm ; l. 3,65 cm et 3,75 cm ; ép. 0,55 cm ; une aile cassée et recollée ; glaçure altérée ; achat Paris 1920-1930.

5 Sur le caractère de Bès voir E. HORNUNG, E. STAEHELIN, *Skarabäen und andere Siegelamulette aus Basler Sammlungen*, *ÄDS* 1, 1976, p. 94 ; A. GRENFELL, *PSBA* 8, 1902, p. 21-40 ; sa figuration sur les scaraboïdes serait plus contemporaine de l'époque ramesside : B. JAEGER, *Essai de classification des scarabées de Menkheperrê*, *OBO Archeologica* 2, 1982, p. 222.

6 La graphie du nom théophore, comportant un *n* supplémentaire, est plus fréquemment attestée sous Thoutmosis III (B. JAEGER, *op. cit.*, p. 204, type B).

7 E. HORNUNG, E. STAEHELIN, *op. cit.*, p. 239, n° 245.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5. Amulette d'une divinité criocéphale [fig. 5].

Basse Époque ; terre silico-alcaline à glaçure fine, verte, légèrement brillante ; moulage, autoglaçage avec méthode d'enrobage ; trou de suspension ; H. 5,2 cm ; l. épaules 1,2 cm ; partie antérieure du socle brisée ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXXIII, n° 187.

Le dieu criocéphale est représenté dans l'attitude de la marche, adossé à un pilier dorsal.

6. Amulette du dieu Mahès léontocéphale [fig. 6].

Troisième Période intermédiaire - Époque ptolémaïque ; terre silico-alcaline à glaçure épaisse vert turquoise pâle ; moulage et trempage (?) ; trou de suspension ; H. 5,8 cm ; l. épaules 1,35 cm ; cassure au niveau des pieds ; achat Paris 1920-190 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXXIV, n° 192.

Le dieu est adossé à un pilier dorsal, en attitude de la marche, les bras le long du corps, vêtu d'un pagne et coiffé de la couronne *atef* (?). L'origine de ce dieu est obscure. Son culte est localisé dans le Delta, en compagnie des dieux Nefertoum et Horus Hekenou, et s'établit à partir de la Troisième Période intermédiaire : à Léontopolis [8], comme dieu majeur, et à Bubastis comme dieu secondaire. Des exemplaires du lion Mahès semblent être plus abondants en bronze qu'en « faïence ».

7. Amulette de la déesse Nephtys [fig. 7].

Basse Époque ; terre silico-alcaline à glaçure vert turquoise ; moulage ; trou de suspension ; H. 3,5 cm ; l. 1,1 cm ; glaçure altérée ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXVII, n° 154.

8. Amulette du dieu « Patèque » [fig. 8].

Troisième Période intermédiaire - Époque ptolémaïque ; terre silico-alcaline à glaçure verte fine ; moulage, auto-glaçage et méthode d'enrobage ; bélière ; H. 4,5 cm ; l. épaules 1,8 cm ; ép. 1,9 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXXI, n° 176.

L'amulette a l'apparence d'un nain difforme, nu, aux jambes arquées, les mains posées sur les cuisses et au crâne ras, coiffé d'une calotte. Nous noterons l'aspect stylisé du rendu pour les traits du visage et les oreilles. Son iconographie est variée : connu davantage sous l'aspect d'un petit nain dodu dans les amulettes [9], le Patèque peut être représenté, de par sa personnalité complexe, coiffé d'un scarabée, avec deux faucons perchés sur ses épaules, tenant un serpent dans chaque main, ayant parfois dans son dos une Isis ptérophore [10]. Souvent assimilé à Ptah, dont il partage un culte officiel à Memphis, il est lié aux forces telluriques, aux industries et au métal [11] ; ainsi a-t-il, comme Ptah, quelques connexions avec le renouveau de la nature et le Nouvel An. Sa zone d'influence dépasse l'Égypte ;

8 L'existence de deux Léontopolis dans le Delta pose quelques problèmes de reconnaissance dans la liste des nomes. Le culte de Mahès réside à Tell Moqdam ; l'autre Léontopolis, Tell al-Yahoudieh, était une colonie juive installée sous les ramessides.

9 Musée du Louvre E 14 816, partage 1935 fouilles de Tanis.

10 Musée du Louvre E 16 013, partage 1935 fouilles de Tanis.

11 P. MONTET, *BSFE* 11, octobre 1952, p. 73 sq. ; *id.*, *Revue Archéologique* XL, 1952, II, p. 1-11. Pour la relation de Ptah avec les orfèvres, voir Y. GOURLAY, *BIFAO* 79, 1979, p. 92.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ainsi dans le monde religieux ouest-sémitique et cananéen, il fut sans doute assimilé à diverses formes du dieu-fils lié à la fécondité du sol comme Baal, Melqart. À Chypre également, sa présence est attestée par des amulettes trouvées dans les *bothroi* aux alentours du temple de Kition [12]. L'essor considérable du culte populaire de ce dieu à partir de l'époque saïte inciterait à voir en cet objet un exemplaire de la production de la Basse Époque, la qualité de la glaçure et sa couleur étant des critères à prendre en considération.

9. Amulette du dieu Horus hiéracocéphale [fig. 9].

Terre silico-alcaline à glaçure gris-noire légèrement brillante ; moulage, trempage ; trou de suspension ; H. 4,15 cm ; l. 0,95 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXXI, n° 180.

10. Amulette du dieu Horus faucon.

Basse Époque ; bronze ; fonte ; anneau de suspension (sur le pschent) ; H. 6,15 cm ; L. 4,8 cm ; l. 1,6 cm ; socle : L. 5,6 cm ; l. 2,85 cm ; ép. 0,35 cm ; oxydation surtout sur le socle ; numéro inscrit à l'encre sur le revers du socle : 529 ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : G. Roeder, *Ägyptische Bronzefiguren*, 1956, taf. 85, n° b.

Il faut noter le dessin naturaliste de ce bronze en partie oxydé, notamment dans le plumage, le pourtour caractéristique de l'œil et les serres. À l'origine, il était pourvu d'une base assez volumineuse.

11. Fragment représentant un poisson hiéracocéphale [fig. 10].

Bronze ; fonte ; H. 3,9cm ; L. 4,3 cm ; l. 1,05 cm ; état oxydé ; tenon cassé ; achat Paris 1920-1930.

Cette pièce est unique en son genre et l'aspect hybride d'un tel dieu est inconnu à ce jour. La divinité a un corps de poisson muni de deux nageoires dorsales, une anale, et une queue « ouverte ». Elle a une tête de faucon coiffée de deux grandes plumes verticales flanquées d'uræus. Le support de l'objet est cassé mais semblerait se prolonger en angle droit. Nous n'avons trouvé qu'un seul parallèle en « faïence » au musée du Caire qui ne comporte pas de *regalia* [13]. L'identification du poisson est sans doute à rapprocher de la famille des Mugilidae [14] avec ses deux nageoires dorsales caractéristiques et sa queue fourchue. Le muge ou mulet (Mugil Cephalus [15]) vit près des côtes, voire dans les fleuves, mais pond en mer. Très commun à l'Ancien Empire, où il est représenté plusieurs fois dans la même scène de pêche, il fut nommé à Éléphantine, à la V^e^ dynastie, sous deux vocables, *ḥskm.t* et *ḥbȝ*, connotant l'observation des va-et-vient du poisson lors de la ponte [16]. Associé

12 Les fouilles (1959-1975) ont permis la reconnaissance de deux sites, l'un un quartier d'habitations et l'autre un centre religieux avec des restes d'ateliers de fonte du cuivre, au jugé des scories, à proximité du temple ; voir G. CLERC, V. KARAGEORGHIS, E. LAGARCE et J. LECLANT, *Fouilles de Kition* II, 1959-1975, p. 1-13.

13 N° inscrit sur l'objet 48 390 (en salle) : nous n'avons pu accéder que trop brièvement au journal d'entrée pour obtenir éventuellement une information supplémentaire.

14 I. GAMER-WALLERT, *Fische und Fischkulte im alten Ägypten*, *ÄgAbh* 21, 1970, p. 14.

15 *Ibid.*, p. 52.

16 *Ibid.*, p. 53.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

au poisson *ỉbḏw* [17], le mulet apparaîtrait comme une troisième divinité aux côtés de Rê et Hapy en représentant le dieu Sobek, maître des poissons. L'appendice perpendiculaire de notre objet porte à croire qu'il appartenait à un ensemble, soit un élément surajouté à une coiffe, soit une applique à une barque de fête pour une divinité [18].

12. Amulette du dieu Thot babouin.

Époque saïte ; terre silico-alcaline à glaçure verte ; noyau à grains fins blancs ; moulage, auto-glaçage par méthode d'enrobage ; H. 5,8 cm ; l. 3,3 cm ; éclat sur le dos, glaçure altérée ; achat Paris 1920-1930 : peut-être le n° 45 de vente de la collection du Dr Fouquet (1922) ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXXVI, n° 206 j.

Le babouin est assis et les pattes antérieures reposent sur ses cuisses. Le dessin naturaliste figure le détail de la fourrure, les traits de la tête et le sexe. Il ne dispose pas d'un disque solaire encerclé par le croissant de lune, variante courante de la représentation du dieu Thot dans les amulettes.

13. Amulette du dieu Thot tenant l'œil *oudjat* [fig. 11].

Basse Époque ; bronze ; fonte ; bélière ; H. 4,4 cm ; l. 1,6 cm ; prof. 2,1 cm ; cassure à l'extrémité de la coiffe ; achat Paris 1920-1930.

Ce petit bronze représente le dieu Thot sous les traits d'un babouin assis coiffé du disque lunaire et tenant dans ses mains l'œil *oudjat*. Thot est connu dès l'époque prédynastique ; il est un des dieux les plus importants qui incarne la lune, vis-à-vis de laquelle il portera à la Basse Époque l'épithète de « soleil d'argent ». La présence de l'œil *oudjat* dans cette amulette souligne la protection du dieu Thot envers les différentes parties de l'œil d'Horus reconstitué, et implicitement, la régénérescence cosmique des différentes phases de la lune.

14. Amulette d'un lion [fig. 12].

Terre silico-alcaline à glaçure bleu foncée ; « sous-couche » noire ; noyau blanc à grains fins compacts ; moulage ; H. 5,4 cm ; L. 3,65 cm ; l. 2,4 cm ; cassure de la partie antérieure du socle ; glaçure altérée ; achat Paris 1920-1930.

La position assise de ce lion, représenté de profil, est inconnue dans l'iconographie des amulettes égyptiennes. Habituellement, le lion est allongé avec la tête de profil ou de face (plus tardif). Peut-être s'agit-il d'un objet égyptisant.

17 *Ibid.*, p. 104 : texte tardif d'Héliopolis condamnant la transgression du tabou envers le mulet ; cette ambivalence se retrouverait dans le chapitre 123 du LdM.

18 G.A. GABALLA, K A. KITCHEN, « The Festival of Sokar », *Orientalia* 38, fasc. 1, 1969, pl. 1, partie III et p. 1-76.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

15. Paire d'uræi disqués.

Bronze, pâte émaillée ; fonte, champlever ; anneau de suspension ; H. 4,1 cm ; l. 2,7 cm ; ép. 0,5 cm ; cassure partie inf. ; attache entre les uræi détachée ; peu d'incrustations subsistantes (émail rouge) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : G. ROEDER, *op. cit.*, 1956, taf. 55.

Les deux uræi dressés sont coiffés du disque solaire. Des parties réservées, en champlevé, sont aménagées sur le disque et la partie ventrale des reptiles. Des restes de terre émaillée colorée persistent par endroit. Souvent porté sur des pectoraux et agencé avec d'autres symboles, l'uræus en doublet apparaît aussi sur des coiffes spécifiques, telle la coiffe *atef* d'Osiris [19].

16. Amulette de l'œil *oudjat* [fig. 13].

XXV[e] dynastie ; terre silico-alcaline à glaçure vert pâle ; moulage, autoglaçage par méthode d'enrobage ; orifice longitudinal ; L. 3,2 cm ; l. 2,8 cm ; ép. 0,65 cm ; éclat sur le sourcil ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : C. MÜLLER-WINCKLER, *Die ägyptischen Objekt-Amulette*, *OBO* 1987, p. 159, n[os] FSM 169 et 169a.

L'*oudjat* (ou œil fardé du faucon pèlerin) a une décoration bifaciale. Le sourcil, traité en « arêtes de poisson », souligne une petite paupière, cillée par six traits diagonaux. La forme de l'œil est légèrement étirée et allongée par un trait fardé. La prolongation verticale (ou « larme ») est stylisée. La volute, déterminant la bajoue, se termine vers le bas. Il nous a été possible d'établir une datation de cet *oudjat* : les sourcils en « arêtes de poisson » et le trait prolongé fardé sont deux caractéristiques de l'époque éthiopienne. Ces détails permettent de différencier en général les amulettes de cette époque de celle de la période saïte car par ailleurs la forme, la plastique et la partie correspondant à la « bajoue » au-dessus de la volute sont identiques pendant les deux époques.

17. Amulette d'un poing [fig. 14].

Basse Époque (?) ; bois sculpté ; un orifice latéral ; texte sous la base ; H. 3 cm ; diam. base 1,9 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, 1914, pl. I, n° 12.

Le poing fermé laisse dégager le pouce. Sur la base, une formule est inscrite assez grossièrement, en creux, illisible. Le rôle protecteur de cette amulette s'apparenterait à la « divinisation des membres » sans pour autant avoir eu une large diffusion [20]. L'amulette est le plus souvent réalisée dans la pierre et rarement dans le bois [21].

18. Amulette du pilier *djed* [fig. 15].

Époque saïte ; terre silico-alcaline à glaçure turquoise ; moulage, autoglaçage par méthode d'enrobage ; un orifice ; H. 2,35cm ; l. 0,85 cm ; ép. 0,65 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : C. MÜLLER-WINCKLER, *op. cit.*, *OBO Archeologica* 5, 1987, n[os] FSM 635 et 636.

19 Catalogue de vente du 27 juin 1974 à Bâle, « Ägyptische Kunst Münzen und Medaillen A. G. », *Auktion 49*, 1974, n° 84 : partie droite de la coiffe constituée de la plume d'autruche flanquée d'une uræus, sur la corne de bélier, sous laquelle une paire d'uræi est suspendue.

20 Le type du poing fermé seul apparaît à deux périodes : l'Ancien Empire et la Première Période intermédiaire, et l'époque gréco-romaine, SOURDIVE, *La main dans l'Égypte pharaonique*, 1984, p. 449 sq.

21 C. MÜLLER-WINCKLER, *Die Ägyptischen Objekt-Amulett*, *OBO Archeologica* 5, 1987, p. 169.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

19. Plaquette d'un « Fils d'Horus » [fig. 16].

Terre silico-alcaline à glaçure turquoise brillante ; moulage, trempage ; un orifice longitudinal ; H. 3,65 cm ; l. 2,1 cm ; ép. 0,85 cm ; achat Paris 1920-1930.

La plaquette représente un personnage assis, momifié, coiffé d'une perruque tripartite, et portant un collier *ousekh* à quatre rangs. Elle peut avoir servi d'élément d'un collier ou, véritable amulette, avoir été cousue sur les bandelettes de la momie.

20. Amulette-égide du dieu Horus Rê-Horakhty [fig. 17].

Terre silico-alcaline à glaçure turquoise ; moulage, autoglaçage par méthode d'enrobage ; 4 orifices ; H. 3,8 cm ; l. 2,8 cm ; ép. 0,7 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, 1914, pl. XI a, n° 25.

Coiffé du disque solaire, le dieu Horus faucon est réalisé avec un traitement naturaliste soigné, aussi bien pour les traits de la tête que pour la parure *ousekh* dont l'arrondi extérieur détermine la forme de l'égide. Le revers percé devait être fixé sur les bandelettes de la momie. L'égide, en tant que contrepoids du collier *ménat*, est liée à un symbolisme de renaissance. Pour l'amulette-égide, l'iconographie figure fréquemment la déesse Sekhmet, Hathor ou le dieu Bès en « faïence ».

21. Égide du dieu Khnoum.

Basse Époque ; bronze ; fonte cire perdue ; H. 9 cm ; ép. 1,3 cm ; cassure sur la partie supérieure droite du pectoral et à l'extrémité de la coiffe ; oxydation sur plusieurs endroits ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : G. ROEDER, *op. cit.*, taf. 72, n° b.

Le dieu Khnoum est figuré sous les traits d'un bélier, avec son encornure ramenée en avant et sa barbiche. Il porte une perruque tripartite dont les deux pans avant se prolongent sur son collier *ousekh* largement déployé à plusieurs rangs. Il porte la coiffe *atef* sise sur une encornure torsadée horizontale, composée d'un *ouadj* central qu'entourent symétriquement deux plumes *maât*, elles-mêmes flanquées d'uræi disqués. Un uræus se dresse sur le front. Le collier présente à ses extrémités une tête de faucon. L'ensemble est plaqué sur un support tubulaire ouvert à sa base. Cette égide devait probablement surmonter un manche d'enseigne ou le tenon placé à l'avant d'une barque processionnelle.

22. Fermoir de collier [fig. 18].

Époque ptolémaïque ; terre silico-alcaline à glaçure vert pâle mate ; moulage, vitrifié dans la masse ; trois orifices (sommet), un à la base ; L. 2,4 cm ; l. 2,5 cm ; ép. 0,8 cm ; n° 202 inscrit sur le socle ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : C. MÜLLER-WINKLER, *op. cit.*, n^{os} FSM 548 et 554.

L'élément décoratif représente un chapiteau composite, formé de deux pétales de fleurs de lotus s'enroulant en ombelle. Le bas est percé de manière à recevoir un support. De par ses orifices, nous verrions en cet objet la fonction réelle d'un fermoir de collier fixant trois rangées de perles, beaucoup plus qu'un réceptacle ou support destiné à poser des stylets à kohôl [22].

22 Comme l'a émis M. DEWACHTER, *Coll. égyptiennes de l'Institut de France*, 1987, p. 29.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

23. Bracelet.

Basse Époque – Époque romaine ; verre ; diam. 8,4 cm ; ép. 0,7 cm ; aspect nacré ; achat Paris 1920-1930.

24. Bracelet.

Basse Époque – Époque romaine ; verre ; diam. 7,7 cm ; ép. 0,4 cm ; aspect nacré ; achat Paris 1920-1930.

B. Statuettes funéraires

25. Ouchebti d'Jmen-hetep le noble [fig. 19].

Début XVIII[e] dynastie ; pierre dure noire sculptée et polie ; incision texte ; texte : chapitre VI du LdM (V IV C), P/Inv/SI/D/aam/O/T/SII/nw cl./ CI ; H. 17,2 cm ; l. niv. épaules 4,1 cm ; traces de dorure ; achat Paris 1920-1930.

Parmi les ouchebtis produits au début du Nouvel Empire, nombreux sont ceux réalisés dans une matière de qualité (pierre, bois recouvert de dorure), destinés à une classe de notables d'une position élevée. Ce bel ouchebti est un de ces exemplaires en pierre (serpentine ou diorite noire) remarquablement poli, où subsistent par endroits des traces de dorure. Il se présente momiforme et porte une perruque tripartite striée, à franges aux extrémités. Le visage est expressif, surtout au niveau des yeux au pourtour régulier, où les paupières supérieures sont soulignées. Du corps de la statuette, seuls les pieds (joints) et le fessier (souligné géométriquement) sont rendus de manière « naturaliste », contrastant avec la forme générale qui accuse les lignes stylisées de la « gaine » momiforme. L'ouchebti porte un collier *ousekh* à quatre rangs, où les deux externes étroits encadrent deux internes beaucoup plus larges. Le texte (version IV C du chapitre VI du LdM [23]) débute curieusement au niveau des épaules, de part et d'autre de la coiffure, jusqu'à la hauteur des genoux en sept bandes horizontales.

TRADUCTION [24].

Que soit illuminé [a] Jmen-hetep [b] le noble ! [c] Il dit :
O ce shaouabti !
Si Jmen-hetep le noble est requis
pour [d] réaliser tous les travaux dans le monde inférieur,
comme pour un homme selon son poste,
alors, il y aura là des obligations,
pour cultiver les champs, pour irriguer les terres riveraines, pour faire passer
le sable d'est en ouest.
Tu es assigné [e]
à servir à tout moment.
« Me voici, me voici ! », diras-tu. [f]

23 Ouchebti de *Wsr-stwt*, Thèbes XVIII[e] dynastie : voir H. SCHNEIDER, *Shabtis* III, 1977.

24 Disposition en fonction des principes établis par H. SCHNEIDER, *op. cit.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

COMMENTAIRE.

a La formule *sḏd tꜣ N ḏd=f*, sans mention de *Wsjr*, est courante jusqu'à la fin de la XVIII[e] dynastie, où la forme conjuguée apparaît : cf. H. SCHNEIDER, *Shabtis*, 1977, II : ouchebtis de Nehi (Ld 2.2.1.2) et de May (Ld 1.1.13) ; pour la notion *sḏd*, *ibid.* I, p. 131.

b *PN* I, p. 30, 12.

c Seule mention de son statut.

d Dans *m kꜣw.t nb(w).t*, le *m* remplace *r*, plus courant, voir H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 142 : cf. ouchebtis d'Jmen-m-hat III (Ld3.2.9.1), *ibid.* II.

e Dans *jp=tw r=k r nw r' nb*, utilisation du sujet pronominal indirect, *r* + suffixe, voir H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 140 : cf. pap. LdM Nounou (Ea BM 10477).

f Forme *m'k~wj sp 2 kꜣ=k*, H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 148 : cf. ouchebti de Nehi (C47624).

Le personnage Jmen-hetep est difficile à préciser d'un point de vue onomastique, dans la mesure où ce nom est courant au début de la XVIII[e] dynastie [25]. De plus, son titre n'est pas spécifique (voir note **c**) mais il donne au personnage une position honorifique dans la société égyptienne du Nouvel Empire, ce que nous révélait déjà le choix du matériau. D'autres ouchebtis nous sont connus pour leur matériau recherché, ainsi celui de Nebméhyt, enfant royal du harem royal [26] où l'aspect momiforme est assez similaire au nôtre. L'ouchebti d'Jmen-hetep peut aussi être comparé à celui d'Aniba [27], en serpentine noire, comportant une dorure mieux conservée.

26. Ouchebti de l'échanson royal Ra-mes-sou-Nakht [fig. 20].

XIX[e]-XX[e] dynastie ; terre silico-alcaline à glaçure vert pâle ; rehauts brun-noir (oxyde de manganèse et fer) ; moulage, autoglaçage par méthode d'enrobage ; texte : chapitre VI LdM (V. III B), Tit/P/Inv/SI/D/CI ; H. 13,3 cm ; l. niv. coudes 4,3 cm ; l. niv. pieds 2,7 cm ; glaçure altérée, restes de traces bleues ; achat Le Caire 1953-1956.

Cet ouchebti momiforme porte une perruque tripartite striée (dessin au trait brun-noir), distinguant les mèches et la frange en extrémité. Son visage, un peu empâté, est moulé grossièrement et précisé dans ses traits par des rehauts brun-noir pour les sourcils, les yeux, les narines et la bouche. Les épaules sont peu dégagées de la tête et ses mains croisées tiennent chacune une houe et une lanière du sac à graines qu'il porte au dos au niveau des reins : ce sac est de forme rectangulaire quadrillé régulièrement et ne prolonge pas la coiffure [28]. L'ouchebti revêt plusieurs éléments de parure : collier *ousekh* strié à quatre rangs, et deux bracelets. L'inscription est placée en deux endroits : à l'arrière, simulant un pilier dorsal, une bande se déroule verticalement avec son titre et son nom (texte A) ; sur le corps, la version III C du chapitre VI du LdM [29] se répartit en cinq bandes horizontales, du dessous des bras jusqu'aux « chevilles » (texte B).

25 Dans le cadre de l'administration au début du Nouvel Empire, deux Jmen-hetep nous sont connus : l'un était vizir sous Thoutmosis III (HELCK, *Zur Verwaltung*, 1958, p. 433, n. 2) et l'autre, surintendant des domaines sous Hatshepsout (*ibid.*, p. 478, n. 4).

26 J.-F. et L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, 1974, p. 44.

27 Catalogue d'exposition, *Ägyptisches Museum der Karl-Marx Universität*, Leipzig, 1987, n° d'inventaire 6023.

28 Pour une typologie, voir H. SCHNEIDER, *Shabtis* III, 1977.

29 Ouchebti de *Pꜣ-R'-ḥtp* (OIM 11775), H. SCHNEIDER, *op. cit.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TRADUCTION.

texte A

Paroles dites par [a] l'Osiris Ra-mes-sou-nakht [b] échanson royal [c]

texte B

Que soit illuminé l'Osiris Ra-mes-sou-nakht(w), juste de voix. Il dit :
Ô ce shaouabti !
Si on requiert, si on requiert, si on appelle [d] l'Osiris Ra-mes-sou-nakht(w), échanson royal
pour réaliser tous les travaux que l'on doit faire [e] dans le monde inférieur,
« Je le ferai [f], me voici ! », diras-tu [g].

COMMENTAIRE.

a *ḏd mdw jn* : H. SCHNEIDER, *op. cit.*, p. 130.

b *PN* I, p. 219, 3 ; H. SCHNEIDER, *op. cit.* II, p. 241 ; pour les variantes graphiques : J. BERLANDINI, *BIFAO* 79, 1979, p. 259, n. 1.

c *wbꜣ-nswt* : *WB* I, p. 292, 3-6 ; GARDINER, *Onom.* I, p. 43 sq., n° 122.

d Pour la forme *jr ʿs=tw*, voir H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 139 sq. : cf. ouchebti de Djehouty-mès (C47923) et le pap. LdM d'Jmen-hetep (Boulaq 21).

e Tournure supplémentaire dans la clause des devoirs avec l'utilisation du participe *jrrwt* : H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 142 et 149.

f *jry(=j)*, variante avec le sens de « à vos ordres »: H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 146.

g La fin de la phrase est confuse au niveau de la graphie, seul *mʿk* est compréhensible : il faut rétablir *wj kꜣ=k* et supposer une erreur de scribe, comme on en trouve beaucoup dans ces textes funéraires.

Si le texte nous informe du nom et du titre du défunt, il ne nous donne pas pour autant une distinction explicite permettant de préciser son appartenance à une caste administrative, et par là familiale, clairement datée. Cependant son nom, Ra-mes-sou-nakht, évoque d'emblée la multitude des personnages connus au Nouvel Empire [30]. Le titre de *wbꜣ-nswt* (échanson royal) atteste une position honorifique, voire politique, importante telle par exemple celle du dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê qui eut un rôle politique réel auprès du pharaon Merenptah en qualité, entre autres, de « premier échanson royal de sa majesté » [31]. Originellement, ce titre confère non seulement à la personne une place privilégiée dans le service des mets et des boissons à la table royale, mais aussi une certaine fonction diplomatique dans l'entourage du roi, comparable à celle du héraut [32]. Nous pourrions être tentée de reconnaître dans le dignitaire memphite Ra-mes-sou-nakht, portant le titre de *wbꜣ-nswt* [33], notre ouchebti. La version de celui-ci est le reflet d'une nouvelle conception funéraire. Le droit de propriété du défunt sur ses ouchebtis se renforce (acte d'achat notamment dans le

30 Pour le problème des Ramsèsnakht, HELCK, *op. cit.*, p. 382 sq., p. 427 sq. ; du point de vue militaire, J. BERLANDINI, *BIFAO* 79, 1979, p. 249-265.

31 J. BERLANDINI, *BIFAO* 74, 1974, p. 1-19 ; pour le titre de *wbꜣ-nswt*, voir J. MALEK, *JEA* 74, 1988, p. 125 et A. SCHULMAN, *CdE* 61, 1986, p. 187-202.

32 J.-L. SIMONET, *CdE* 62, 1987, p. 53-89.

33 A.-P. ZIVIE, *BdE* 66, 1975, p. 68-70, doc. 12.

Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

chap. 166 LdM [34]) et se traduit dans le texte par la formule *« Je le ferai, me voici »* : le travail devient une obligation quotidienne qui ne relève plus de la corvée mais d'une dépendance. D'un point de vue stylistique, l'aspect quelque peu grossier de la statuette et ses rehauts brun-noir sont à comparer avec les productions des ouchebtis des XIX^e^ et XX^e^ dynasties, comme l'exemplaire de Séthi II [35], ou encore celui de Pa-Rê-her-resef [36]. Cette technique d'auto-glaçage superficiel, en une cuisson unique [37] (appelée aussi efflorescence), était complétée d'un enrobage de l'objet dans une pâte protectrice (à base de calcite, de sels alcalins et d'oxydes colorants), et donnait comme résultat une glaçure fine et brillante. Bien que la mince couche de verre apporte à l'objet une certaine imperméabilité et dureté, il arrive fréquemment qu'elle soit altérée de par le contexte de conservation, comme c'est le cas pour notre statuette.

27. Ouchebti de la Dame Jset-Recht(y), née d'Jset-Kheb(y) [fig. 21].

XXX^e^ dynastie ; terre silico-alcaline à glaçure bleu-turquoise mate ; moulage ; auto-glaçage superficiel en cuisson unique ; texte : chapitre VI LdM (V. VIIA), P/Inv/SI/D/O/aam/CI/SII/nw cl/T + ts-phr/CII ; H. 16,5 cm ; l. 4,8 cm ; cassure à trois endroits ; achat Le Caire 1953-1956.

Cet ouchebti momiforme porte une perruque tripartite longue, dont les mèches sont distinctement rendues. Le visage, ovale, d'un modelé subtil a une expression souriante, aux yeux plissés vers les tempes, renforcée par l'esquisse de la paupière inférieure et par le sourire arrêté sur la commissure des lèvres ; le nez est épaté et le menton saillant, prolongé d'une barbe simple, cassée à son extrémité. Les bras sont peu apparents et les mains sortant de la gaine sont traitées avec soin (pouce relevé). Elles tiennent un hoyau (gauche), une houe et une lanière du sac de graines (droite), ce dernier de forme trapézoïdale pendant sur l'épaule gauche, le tout sculpté en relief. L'ouchebti se tient sur un socle et s'appuie contre un pilier dorsal (anépigraphe) qui prolonge la perruque. Le texte, version longue du chapitre VI du Livre des Morts (VII C) [38], se répartit en neuf bandes horizontales, des coudes aux chevilles. Les deux cassures (genoux et chevilles) n'entravent en rien la lisibilité de la graphie. La qualité et la finesse de la glaçure, légèrement brillante accentuent la forme de l'ouchebti et la distinction des signes.

TRADUCTION.

Que soit illuminée l'Osiris Jset-recht(y) [a], née d'Jset-kheb(y) [b], juste de voix. Il dit :
Ô ces ouchebtis ! [c]
Si l'Osiris Jset-recht(y) née d'Jset-kheb(y) est requis
pour réaliser tous les travaux, là, dans le monde inférieur,

34 J. ČERNÝ, *BIFAO* 41, 1942, p. 105-133 ; H. SCHNEIDER, *op. cit.*
35 Terre silico-alcaline à glaçure verte et rehauts noirs, vallée des Rois : J.-F. et L. AUBERT, *op. cit.*, p. 44.
36 S.W.M. PETRIE, *Hyksôs and Israelite Cities*, 1906.
37 A. KACZMARCZYK, R.E. HEDGES, *Ancient Egytian Faience*, 1983, p. 20-138.
38 Ouchebti de Nepheritès (E 17409), et celui de Hor-Oudja (Ld 5.3.1.188), cf. H. SCHNEIDER, *op. cit.* III.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

alors il y aura là des obligations,
comme pour un homme selon son poste.
« Me voici ! », direz-vous.
Vous êtes assignés
à servir à tout moment ici
pour cultiver les champs, pour irriguer les terres riveraines, pour faire passer
le sable d'est en ouest, et vice versa [d].
« Me voici ! », direz-vous [e].

COMMENTAIRE.

a *PN* I, p. 4, 10 ; *PN* II, p. 336, 11.

b Sur le nom, *PN* I, p. 4, 3 ; sur le signe *nb(y)* et le sens Khemnis, problème pour les signes ptolémaïques dérivés de *ꜣḫ-bjty*, voir SETHE, *ZÄS* 30, 1892, p. 114 et 117 ; A.M. BLACKMAN, H.W. FAIRMAN, *JEA* 30, 1944, p. 20, n. 41 ; H. DE MEULENAERE, *BIFAO* 53, 1953, p. 108 ; H.W. FAIRMAN, *BIFAO* 43, 1945, p. 128 ; *id.*, *ASAE* 43, 1943, p. 272, n. LV (variantes des n) de liste 17, 200, 216, 217, 218 ; sur le nom *ꜣs.t-nb*, différentes variantes graphiques : H.S. BAKRY, *MDAIK* 23, 1968, p. 73 (Iset khebi, mère de Montouemhat, 4 PA) ; A.H. ZAYED, *ASAE* 57, 1962, p. 146, n. f (Iset-kheb, musicienne d'Amon, XXVI[e] dynastie).

c *j wšb.tyw jpn* : H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 138.

d *ṯs-pḥr*, graphie tardive : *WB* V, 404 ; pour son apparition dans les versions au Nouvel Empire, H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 150 sq.

e problème de lecture, probablement faute de scribe : on lit *m'k kꜣ wj tn* mais il faut rétablir *m'k ~ wj kꜣ=tn* ; pour le pluriel, H. SCHNEIDER, *op. cit.* I, p. 145 sq.

Le texte en creux apparaît à la XXVI[e] dynastie. Les moules de ce type sont encore relativement peu nombreux par rapport aux ouchebtis [39].

28. Ouchebti [fig. 22].

Époque ptolémaïque ; terre silico-alcaline à glaçure bleue très brillante ; moulage, trempage, trace de support ; H. 5,6 cm ; l. 1,7 cm ; ép. 0,75 cm ; aspect grossier de la fabrication : au dos « gouttes » ; achat Paris 1920-1930.

29. Ouchebti.

Époque ptolémaïque ; terre silico-alcaline à glaçure bleue très brillante ; moulage, trempage, trace de support [40] ; H. 5,5 cm ; l. 1,2 cm ; ép. 0,8 cm ; aspect grossier de la fabrication : au dos « gouttes » ; étiquette collée inscrite « cl » ; achat Paris 1920-1930.

Les deux statuettes sont plates, coiffées d'une perruque tripartite et munies d'une barbe postiche, et portent les instruments agraires dans chaque main.

39 J. BULTÉ, « Les collections de céramique égyptienne du musée de Sèvres », *Thèse du Louvre*, 1976, p. 27-28.

40 Cette trace au dos permet de préciser la technique de trempage courante aux époques ptolémaïque et romaine : J. BULTÉ, *Catalogue de la manufacture de Sèvres*, CNRS, 1981, p. 117.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

30. Statuette du faucon-âkhem.

Bois stuqué peint sculpté ; H. 8,85 cm ; L. 13,7 cm ; l. 5 cm ; très mauvais état : altération peinture et stucage, ensemble érodé ; achat Paris 1920-1930.

L'état de la statuette ne permet pas une description approfondie de son décor. Seule sa forme, avec son « thorax » avancé, donne l'aspect momifié du faucon. D'autres exemples de faucon-âkhem montrent une décoration variée où l'artiste s'attachait à faire ressortir les caractéristiques du faucon pèlerin, et particulièrement la marque de l'œil. Une résille peut parfois être rendu sur le corps momifié.

C. Statuettes non funéraires

31. Statuettes de l'Osiris Pa-bès, fils de Bay [fig. 23].

XXV^{e}-XXVI^{e} dynastie ; pierre dure noire mate ; sculpture, gravure texte et détails ; H. 17 cm ; l. niv. épaules 3,9 cm ; cassure sur la partie antérieure du socle ; tête cassée et recollée ; sous le socle une inscription à l'encre noire : « collection du D^{r} Noblet » ; achat Paris 1920-1930.

Cette statuette d'Osiris le représente debout, enveloppé dans sa gaine. Coiffé de sa couronne *atef*, il porte la barbe tressée postiche et la parure *ousekh*, et tient dans ses mains le flagellum et le sceptre. Il est adossé à un pilier dorsal inscrit au revers du nom du propriétaire : *« Que toute vie soit donnée à l'Osiris (Pa)-Bès-sa, fils de Bay »*. La couronne *atef* est composée de plusieurs éléments. Elle est formée d'épis de blé reliés vers le haut, surmontée du fruit de la mandragore et flanquée de deux plumes d'autruche rappelant l'entité cosmique du dieu. Enfin, l'uræus est dressée sur le front et déroule sa queue. Le nom du particulier, Pa-bès [41], est illustré notamment par le célèbre majordome de la divine adoratrice Nitocris. Sa filiation nous ferait découvrir un personnage jusque-là inconnu : le nom de son père Bay [42] n'est attesté que par deux fonctionnaires qui vécurent à la fin du Nouvel Empire. Dès lors, la datation ne pourra relever que de la stylistique de la statuette. Les traits du visage d'Osiris montrent un certain type négroïde rendu par une bouche très ourlée. La frontalité est accentuée par les yeux rapprochés de la paroi nasale. La facture n'est pas raffinée. L'uræus portée au front est courante sur les statuettes d'Osiris à la période saïte [43]. Aucun de ces éléments ne nous permet de datation précise.

41 L'effacement du signe est dû à la cassure. Le remplacement du signe par est courant durant la Basse Époque : à ce sujet, voir les études d'onomastiques tardives de H. DE MEULENAERE, *RdE* 11, 1957, p. 78-81 ; *id.*, *RdE* 12, 1958, p. 68 sq. ; *id.*, *RdE* 14, 1962, p. 45-51 et *id.*, *BIFAO* 55, 1955, p. 141 sq. Concernant le nom Pa-bès-sa, *PN* I, p. 104, 26 et *PN* II, p. 353, 10. Nous noterons enfin l'erreur de scribe faisant intervenir le déterminatif après l'appartenance.

42 *PN* I, p. 89, 14 ; *LD* III 202 a (= PM V, p. 211 [Siptah]) ; PM IV, p. 34 et p. 59 ; GAUTHIER, *Amada*, p. 108 = PM VII, p. 69 ; DAVIS, *Tomb of Siptah*, s. XVIII F ; HELCK, *op. cit.*, p. 473 et p. 355 sq. ; J. ČERNÝ, *ZÄS* 93, 1966, p. 35-39 (chancelier) ; G. POSENER, « Complainte », dans *Fragen an die altägyptische Literatur, Fs. E. Otto*, 1977, p. 385 ; tombe : ALTENMÜLLER, « Untersuchungen zum Grab des Bai » (KV 13), *GM* 107, 1989, p. 43-54 ; prêtre d'Assouan (Siptah), PM V, p. 245 = *LD* III 202c.

43 H. DE MEULENAERE, B. V. BOTHMER, *Kémi* XIX, 1969, p. 10-16 et H. WILD, *ZÄS* 93, 1963, p. 133.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

32. Statuette du dieu Harpocrate.

Époque ptolémaïque ; bronze ; fonte cire perdue ; H. 12,3 cm ; l. 2,95 cm ; cassure partie droite de coiffe ; inscription sur le socle ; n° 17 (?) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : G. ROEDER, *op. cit.*, taf. 20, n° g.

Le dieu enfant est assis, nu, portant le doigt dans sa bouche. Il est coiffé du *némès* uré, sa mèche de l'enfance est plaquée sur le côté droit, le tout surmonté par un cimier *hemhem*. Ce dernier est composé de trois tiges végétales reliées à leur sommet, surmontées chacune d'un disque solaire, et flanquées de deux plumes d'autruche qu'encadrent deux uræi. L'ensemble repose sur une encornure torsadée de bélier. Au dos de l'enfant, le *némès* se termine par un « catogan ». Le dieu-enfant Harpocrate apparaît dans le panthéon égyptien qu'à partir de la XVIII[e] dynastie [44], et son culte se développa à la XXI[e] dynastie lors de l'apparition des mammisis où il forme, en compagnie d'Isis et Osiris, une triade modèle ou prototype de toute famille divine [45]. Le complexe cimier *hemhem* ne fut pas uniquement l'apanage du dieu-enfant Harpocrate. Il servit aux différents dieux-fils et parfois même permettait de les distinguer les uns des autres [46].

33. Statuette de la déesse Isis allaitant Horus.

Époque ptolémaïque ; bronze ; fonte cire perdue ; H. 15,2 cm ; l. 4,1 cm ; cassure des extrémités des cornes de la coiffe ; cassure sous postérieur ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : G. ROEDER, *op. cit.*, taf. 36, n° d.

Ce bronze représente la déesse Isis assise, donnant le sein à son fils Horus sur ses genoux, lequel est nu, avec la mèche de l'enfance et une uræus frontale. Isis est vêtue d'une robe moulante et revêt sur sa perruque tripartite une dépouille de vautour surmontée d'un petit mortier d'où partent deux cornes encerclant un disque solaire. Elle arbore aussi une uræus frontale. Le syncrétisme religieux réalisé avec Hathor, vache nourricière du souverain, occasionna pour Isis une faveur très importante sous les Ptolémées et les Romains qui la rendit populaire au-delà des frontières d'Égypte [47].

34. Statuette d'un poisson lépidote.

Époque ptolémaïque ; bronze ; fonte ; L. 12,5 cm ; H. 5,5 cm ; ép. 1,6 cm ; ancienne coll. D[r] Fouquet : catalogue de vente coll. D[r] Fouquet (12, 13, 14 juin 1922), n° 91 ; réf. : I. GAMER-WALLERT, *Fische und Fischkulte im alten Ägypten*, *AÄ* 21, 1970, pl. IX, 4.

Le facture de l'objet et la qualité du bronze font de cette pièce une œuvre remarquable. Les yeux et la nageoire dorsale présentent une cavité laissant penser à une incrustation de pierre ou de métal aujourd'hui disparue. La chance voulut qu'une annotation au crayon à

44 D. MEEKS, *LÄ* II, col. 1003-1011, *s.v.* « Harpokrat ».

45 M.A. BONHÊME, A. FORGEAU, *Pharaon, les secrets du pouvoir*, 1988, p. 93-95.

46 J. YOYOTTE, P. CHUVIN, *BIFAO* 88, 1988, p. 175.

47 Voir Fr. DUNAND, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* I, 1973, *id., Le culte d'Isis et les Ptolémées*, 1973, p. 215-244 ; *id., Le culte d'Isis en Grèce et en Asie mineure*, 1973 ; *id., Clergé et rituel des sanctuaires isiaques*, 1973 ; MÜLLER, « Isis mit dem Horuskind. Ein Beitrag zur Ikonographie der stillenden Gottesmutter im hellenistischen und römischen Ägypten », *Münchner Jb der bildenden Kunst* 14, 1963.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

papier sur un catalogue de vente de la collection du docteur Fouquet précisât l'attribution de l'objet [48]. Le poisson lépidote (Lepidotos) appartient à la grande famille des Cyprinidae [49]. Ses caractéristiques essentielles sont un museau arrondi à lèvre développée garni de deux « poils », et une nageoire dorsale de forme triangulaire. Cette espèce de carpe était très commune en Égypte ancienne et évolue encore dans les eaux du Nil. Fréquemment représenté dans les scènes de la vie quotidienne à l'Ancien Empire, le poisson lépidote eut, semble-t-il, un culte généralisé dans toute l'Égypte à la Basse Époque. L'abondance des bronzes de cette époque en témoigne. Cependant, à l'exception de certains bronzes inscrits qui le rattachent à la déesse Mehyt de This (Lépidotonpolis) [50], l'origine et le culte lui-même sont encore à définir. La plupart de ses représentations iconographiques accentuent l'aspect pointu et dégagé de la nageoire dorsale.

35. Tête du dieu Horus hiéracocéphale.

Basse Époque ; bronze noir ; fonte à cire perdue ; H. 6,6 cm ; l. 6,7 cm ; ép. 1,4 cm ; achat Paris 1920-1930.

Le dieu Horus faucon est coiffé d'une perruque tripartite dont les pans ont été sciés au niveau du cou. Nous pourrions nous demander dans quel but elle aurait été ainsi décapitée. La première solution serait de voir là l'œuvre de receleurs. Une autre hypothèse serait de voir un sciage antique, la tête aurait été usurpée pour servir de couvercle à un vase canope.

36. Tête d'enfant.

Époque hellénistique (IIIe s. av. J.-C.) ; pâte chamois à b.i.g. épais, stuquée peinte ; moulage bivalve ; H. 3,2 cm ; l. 2,25 cm ; prof. 2,8 cm ; altération du stuc, cassure au cou ; achat Paris 1920-1930.

La tête figure un enfant au visage joufflu, les cheveux courts dégageant les oreilles, et une frange relevée en un petit chignon, au devant duquel est fixé un bouton. Les traits sont grossiers voire caricaturaux, notamment le nez épaté et la bouche. L'identification de l'enfant renvoie aussi bien au dieu-enfant Harpocrate [51] qu'au petit Cupidon ou Amor, personnification du sentiment amoureux et fils de Vénus. Il est souvent représenté la mèche remontée en chignon, parfois le doigt à la bouche, ailé, et portant le *pschent* [52]. Le bouton à l'avant de la mèche de notre exemplaire pourrait être interprété comme la figuration d'un nœud. Concernant le dieu-enfant Harpocrate, son iconographie multiforme ne laisse pas apparaître de bouton seul sur la tête. Ce dernier peut être un élément ornemental qui se retrouve au

48 *Cat. Vente Paris*,12, 13 et 14 juin 1922. Devant le n° de l'objet (91) figure au crayon à papier le prix (160 francs anciens) avec une note personnelle : « moi ». La longueur approximative corrobore celle de notre poisson. L'étiquette collée au socle comporte le numéro de vente du catalogue, ce qui laisserait penser la possibilité de retrouver d'autres objets non sans patience et désillusion !

49 I. GAMER-WALLERT, *op. cit.*, p. 9.

50 *Ibid.*, p. 95-98.

51 Article JAEGER, POULIN, TRAN TAM TINH, *LIMC* IV (1), 1988, p. 415, *s.v.* Harpokrates ; Fr. DUNAND, « Religion populaire et iconographie en Égypte hellénistique et romaine », *VisRel* III, 1984 ; se référer à l'ouvrage de P. BALLET, *Essai de recherche sur le culte d'Harpocrate. Figurines en terre cuite* (thèse Paris 1980).

52 Bronze de Dijon, *LIMC* III (2), n° 710 et art. de N. BLANC, F. GURY, *LIMC* III (1), 1986, p. 1009 ; statue de bronze de Naples, *LIMC* III (2), n° 572, cf. TRAN TAM TINH, *Le culte des divinités orientales à Herculanum*, *EPRO* 17, 1971, p. 68, n° 23, pl. 10 et 16.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

travers de la production du site de Myrina [53]. En l'absence d'exemples du même type dûment identifiés, et n'ayant là qu'un fragment, il est impossible de trancher pour l'une ou l'autre solution.

37. Applique à tête « alexandrine ».

Époque hellénistique-romaine ; bronze ; fonte cire perdue ; H. 5,6 cm ; l. 4,6 cm ; prof. 3,5 cm ; cassure partie inférieure ; achat Paris 1920-1930.

Cette tête est coiffée d'une dépouille d'éléphant (*proboscis*) dont la trompe est dressée au-dessus du front ; les oreilles sont rabattues de part et d'autre du visage, formant deux ailettes. Malgré une certaine androgynie des traits, le personnage semblerait plutôt figurer un homme avec une chevelure léonine dégagée sur le front et les tempes en larges boucles. Les détails figuratifs de la peau d'éléphant de même que le modelé du visage sont bien rendus. La base du cou est cassée et devait sans doute se prolonger. La tête ne constituait qu'une partie ornementale d'un ensemble, excluant l'hypothèse d'une statuette. L'objet est soit un ornement de couvercle, comme peut le laisser penser un exemplaire du cabinet des Médailles [54], soit la partie supérieure d'une applique destinée à la décoration d'un meuble [55]. Nombreux sont ces objets, parfois stylisés [56], qui dénotent une production courante de cette représentation. L'éléphant est connu pour être la personnification de l'Afrique. C'est Alexandre le Grand qui introduisit ce symbole durant sa conquête de l'Inde où il imposa un Dionysos à *proboscis*. L'image fut reprise par Ptolémée I^er^ Sôter, à l'effigie d'Alexandre, et perdura jusque sous Ptolémée V, sur les tétradrachmes en argent [57]. L'aura et l'esprit du conquérant rayonneront non seulement en Égypte, mais aussi à travers tout l'empire romain. La « coupe d'Afrique » du trésor de Boscoréale est sur ce point intéressante, assimilant le culte alexandrin à la personnification d'un pays ou d'une ville (en l'occurence Alexandrie) et étant réalisée entre le I^er^ siècle avant et le I^er^ siècle après J.-C. [58]. Il ne nous semble pas improbable d'envisager une mode ornementale (du I^er^ siècle avant et le III^e^ siècle après J.-C.) qui aurait « fleuri » sur les objets et le mobilier.

53 MOLLARD-BESQUES, *Myrina* II, 1963, pl. 224 g : seconde moitié du II^e^ s. av. J.-C.

54 N° 618 : la partie inférieure se termine par un appendice latéral en forme de queue ; cf. E. BABELON, J.-A. BLANCHET, « Cat. des Bronzes antiques de la B.N. », *MonPiot*, 1895, p. 262.

55 Médaillon d'applique en bronze du I^er^ s. apr. J.-C. : port de la *proboscis* (Naples), *LIMC* I (2), Africa 8, p. 184.

56 Exemplaire du musée du Louvre, MG 16847. Nous noterons qu'aucune étude récente a été entreprise à notre connaissance sur ces objets. Du point de vue de l'Afrique, voir l'article de M. LE GLAY, *LIMC* I (1), p. 250-255, *s.v.* Africa ; pour la personnification d'Alexandrie, W.A. DASZEWSKI, *BCH* XIV, 1986, p. 299-309.

57 Nous tenons à remercier Michel Amandry pour cette précision : en général, l'effigie se retrouve exclusivement sur les tétradrachmes en argent de Ptolémée I^er^ Sôter satrape (cf. M. BIEBER, *PAPS* 93, 1949, p. 405, fig. 34-35) et roi (n° 263 de l'inventaire de vente de la collection A. TRAMPITSCH, *Monnaies Antiques*, 1986, Monaco).

58 F. BARATTE, *Le trésor de Boscoréale*, 1986, p. 80-81.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

38. Statuette d'un personnage.

Époque hellénistique-romaine ; pâte chamois, stuquée peinte ; moulage (bivalve) ; H. 9,15 cm ; l. 5,6 cm ; prof. 4,2 cm ; cassure à la main gauche ; élément porté, disparu (reste colle), traces stucage ; achat Paris 1920-1930.

Un personnage, aux traits du visage grossiers (ou caricaturaux) est assis, vêtu d'une toge et d'un manteau. Le dossier du siège est droit et sa partie supérieure se prolonge horizontalement en ses extrémités. Il semble avoir tenu un objet. Au revers de la statuette, un évent a été aménagé au bas pour faciliter la cuisson de l'objet. Nous n'avons pas trouvé de parallèle. Le port de la toge indique cependant que la fabrication de la terre cuite n'a pu être antérieure au II^e^ siècle avant J.-C.

D. Cercueils et cartonnages funéraires

39. Fragment d'un couvercle de sarcophage [fig. 24].

Troisième Période intermédiaire ; bois stuqué peint et émaillé ; assemblage rivets (mains) ; L. 45,5 cm ; l. 21,8 cm ; ép. 1,6 cm ; cassé aux extrémités ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : A. NIWIŃSKY, *XXIst Dynasty Coffins from Thebes, Chronological and Typological Studies*, *Theben V*, 1988, p. 69 (variante II).

Le couvercle est endommagé : le défunt est figuré dans l'attitude osiriaque et ses mains sont rapportées et assemblées aux bras par des rivets. L'ensemble est richement décoré. Sur la poitrine se déploie un scarabée ailé tenant dans ses pattes antérieures le signe *shenou* d'où retombent deux uræi. Les bras portent un bracelet à trois rangs, suivi d'une scène dans laquelle un génie funéraire est accroupi devant des offrandes. Au-dessous se termine le collier *ousekh* [59] où alternent lotus et perles. Un large registre montre ensuite un scarabée ailé à tête de bélier [60] roulant devant lui un disque solaire et entraînant dans sa course le signe *shenou*. Au-dessous, deux uræi à queue « serpentante » tiennent le signe *ouas*. Sur la droite figure la moitié d'un naos où a pris place le dieu Osiris. Dans le dernier registre visible est assise une déesse ptérophore (Isis ou Nephthys) qui était encadrée par deux Khety (celui de gauche a disparu). De part et d'autre de la tête de la déesse sont inscrites des colonnes de texte illisibles.

40. Cartonnage [fig. 25].

Fin Nouvel Empire – Troisième Période intermédiaire ; tissu stuqué peint, encollé ; L. 37,5 cm ; l. 15 cm ; ép. 0,5 à 1 cm ; fragmentaire (partie inf. ?) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : H.M. STEWART, *Mummy Cases and Inscribed Funerary Cones in th Petrie Collection*, 1986, pl. 17, n° 8.

Le fragment semble être un morceau de la partie gauche d'un cartonnage. La déesse, debout, entrouvre ses bras devant elle, déployant ainsi ses ailes. Elle porte un bandeau et un disque solaire sur la tête. Elle revêt une robe moulante avec une parure assortie de bracelets

59 L'extrémité de ce collier devait à l'origine recouvrir les épaules du défunt : cf. A. NIWIŃSKY, *XXIst Dynasty Coffins from Thebes, Chronological and Typological Studies*, *Theben* V, 1988, p. 69, variante type III.

60 Le dieu Atoum est représenté sous forme de bélier. Le syncrétisme religieux de ce dieu avec Khepri apparut à partir de la XXI^e^ dynastie, voir K. MYŚLIEWIECZ, *HÄB* 5, 1978, I, p. 59 sq.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et périscélides. Une colonne verticale est disposée à hauteur du visage où nous lisons « *Offrande royale faite à Osiris* ». La représentation était insérée dans un registre dont nous apercevons sous les pieds de la déesse la bande horizontale qui le délimitait. Dans la partie supérieure du cartonnage, nous distinguons un fragment d'aile qui pourrait appartenir à un scarabée ailé. Une bande verticale délimite le registre sur la droite. L'iconographie de la déesse ptérophore est courante sur le matériel funéraire.

41. Coffret à ouchebtis de la chanteuse d'Amon Nedjem-Mout [fig. 26 a-d et planche couleur].

XIX^e-XX^e dynastie ; bois stuqué peint ; assemblage tenons et mortaises ; H. 34,6 cm ; l. base 17,3 cm ; prof. 12 cm ; socle : L. 22 cm ; l. 17,1 cm ; ép. 2 cm ; altération des couleurs par endroits, manque les couvercles ; achat Paris 1920-1930.

Ce coffret en bois stuqué et peint est décoré sur ses quatre côtés. Les faces représentent la défunte Nedjem-Mout [61] en attitude d'adoration devant Osiris d'un côté, et devant Anubis de l'autre. Dans les deux scènes, elle est vêtue d'une ample robe à plis, dont le haut est teint entièrement en rouge, et arbore un assortiment de parure (*ousekh*, boucles d'oreilles, bracelet). Sa perruque est surmontée d'une fleur de lotus disposée devant un cône d'onguent. Elle porte le titre de *šm'y.t n Jmn* (chanteuse d'Amon). Ce titre, apparu à la moitié de la XVIII^e dynastie, a été une marque de distinction courante car il fut porté dans la région thébaine par toutes les dames de haute et moyenne bourgeoisie [62]. Les dieux Osiris et Anubis, représentés assis et momifiés, sont associés ici pour marquer le caractère funéraire du coffret, en relation avec la survie et l'embaumement. Leurs noms sont en partie effacés. Les côtés latéraux, en revanche, montrent deux des quatre « fils d'Horus » : Amset, à tête humaine et Qebehsenouf à tête de faucon. Nous noterons pour ce dernier une erreur en ce qui concerne son nom où nous lisons Douamoutef [63]. Ce coffret nous semble destiné à contenir des statuettes funéraires au vu des compartiments (au nombre de deux) et de leur étroitesse. Peu d'études ont été entreprises sur ce type de mobilier mais la facture et les couleurs d'une part, et le titre de la dame d'autre part, donnent à notre coffret une provenance thébaine de la fin du Nouvel Empire.

42. Reliquaire du dieu Atoum.

Basse Époque ; bronze ; fonte cire perdue, soudure ; anneau de suspension ; boîte : L. 10 cm ; l. 3,4 cm ; ép. 0,6 cm ; H. 6,9 cm ; éventration face droite ; attache entre les serpents détachée à extrémité gauche ;

61 *PN*, p. 15, 215 et p. 2, 216. : voir PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques*, II, p. 97 ; MORET, *Cat. Ann. Guimet 32*, 1909, p. 56 (stèle inv. 2850) ; DARESSY, *Cercueils d'Amon*, 1907, lot 1, n° 36, cercueil Nedjem-Mout.

62 J. YOYOTTE, *CRAIBL*, 1962, p. 45 : il convient de reconnaître la banalité inhérente à ce titre qui n'apporte pas d'information supplémentaire à l'identité de notre personnage. Nous noterons un cercueil d'une autre Nedjem-Mout, chanteuse d'Amon dans *Cat. Société et Croyance*, p. 18, n° 115.

63 Cette erreur semble fréquente : elle est mentionnée par Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, M. NELSON, *La Tombe aux vignes*, 1985, p. 49 (disposition intérieure du caveau). Parallèle : W. SEIPEL, *Ägypten, Götter, Gräber*, Schloßmuseum Linz I, 1989, p. 214, n° 198, coffret.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

fixation moderne sur socle par clou ; étiquettes collées (faces gauche et antérieure) ; sous le socle : n° 206 ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : K. MYŚLIEWIECZ, *op. cit.*, p. 279, taf. XXXVII a, b et p. 280, taf. XXXVIII.

Ce petit reliquaire se distingue par ses deux « anguilles » qui le surmontent. De forme hybride, elles se composent d'une « gorge » d'uræus et d'une tête humaine, coiffée du *pschent*. Elles déroulent une queue d'anguille, caractérisée par une épine dorsale épineuse. Les « uræi » sont liées par une attache et renforcées au dos par un soutènement. L'anguille de droite possède un anneau de suspension à l'extrémité de la queue. Le sarcophage lui-même est rectangulaire et de petite taille ; il a été éventré à sa face antérieure et ouvert à la face opposée. La forme hybride de ces « anguilles » est l'apanage spécifique du dieu Atoum qui peut avoir des formes diversifiées [64]. Dieu cosmique, créateur, Atoum se serait manifesté sous forme d'un serpent, et à la Basse Époque sous la forme d'un cobra. Le culte de l'animal sacré, l'anguille, est incertain [65]. Quant au sarcophage, il a été dépouillé de son contenu. Deux étiquettes écrites sur le socle font état de ce qu'il contenait – *« Boîte qui a servi à enfermer des petits serpents momifiés »* – mais nous pourrions nous demander si les momies en question étaient des anguilles, des serpents ou un substitut. L'anneau par lequel se termine la queue de l'une des « anguilles » fait penser à un anneau de suspension d'amulette [66].

43. Couvercle d'un vase canope [fig. 27].

XIX^{e} dynastie ; pâte brun-rouge, dv, big, engobe ; tournassage, lissage ; H. 7 cm ; diam. ext. 11,2 cm ; diam. int. 7,1 cm ; altération de l'engobe ; éclats sur le bord ; étiquette collée : n° 8 barré ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : DOLZANI, *Vasi canopi*, n° 19013 et 19099.

Ce couvercle est peint et représente une tête humaine. Le problème d'identification par rapport aux quatre fils d'Horus reste entier pour un couvercle démuni de son vase, donc d'inscription. De forme aniconique durant la V^{e} et VI^{e} dynastie, le couvercle des vases canope prend la forme d'une tête humaine jusqu'à la XVIII^{e} dynastie. À compter de cette période, le couvercle à tête humaine est associé à trois autres têtes, respectivement de cynocéphale, de chacal et d'épervier. Cependant, cet ordre n'est pas pour autant systématique à croire que les représentations de ceux-ci sont ambivalentes et leur signification funéraire interchangeable.

44. Morceau d'étoffe.

Lin ; tissage haute ou basse lisse : 18 × 15 fils au cm^2 ; L. 1,10 m ; l. 19,21 cm ; pas de trace de chaîne, coupée dans le sens de la longueur, jaunissement par endroits ; achat Paris 1920-1930.

64 Voir l'ouvrage concis de K. MYŚLIEWIECZ pour l'iconographie et l'aspect religieux du dieu Atoum, *op. cit.*

65 K. MYŚLIEWIECZ mentionne uniquement trois statuettes en bronze provenant de Saïs et pense à un culte local établi dans le Delta, *op. cit.* I, p. 138.

66 Plutôt qu'une amulette portée à même le corps, il pourrait s'agir d'un ex-voto suspendu dans un espace sacré.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

E. Stèles et bas-relief

45. Stèle d'offrande à un génie coutelier [fig. 28].

Époque ptolémaïque ; calcaire peint ; relief dans le creux ; H. 38 cm ; l. 32,2 cm ; ép. 3,5 à 4 cm ; scindé en deux parties, traces de martèlement, usure ; restes polychromie (rouge, bleu, blanc) ; achat Paris 1920-1930.

De forme légèrement « trapézoïdale » et cintrée dans la partie supérieure, cette stèle consacre à la représentation presque tout l'espace, ne réservant qu'une bande au bas pour le texte aujourd'hui disparu. La représentation est une scène d'offrande : un particulier offre deux vases *nou* à un dieu anthropomorphe qui brandit devant lui un couteau de sa main gauche et tient un bâton horizontalement de la main droite. La scène est délimitée à son faîte par le ciel que surmonte un *behedety*, aux ailes largement déployées, épousant le cintre de la stèle, et muni d'une paire d'uræi retombante. L'espace restant à la partie inférieure de la stèle est lacunaire ; de rares traces de couleur rouge y persistent, laissant deviner l'existence d'un texte peint. L'état de conservation de la stèle est dégradé à la fois par la mauvaise qualité du calcaire (à gros grains), dont les éclats et boursouflures apparaissent au revers, et par les marques d'usure qui sont à l'origine de la quasi-détérioration de la polychromie sur l'avers [67]. L'emblème du *behedety* est une utilisation courante sur les stèles de la Basse Époque. La forme est variable, le plus souvent aux ailes largement déployées et descendantes (comme sur notre stèle [68]), parfois décentrée pour marquer la déclivité de la course du soleil [69]. Les uræi ont différentes positions, retombantes [70] ou encerclant le disque [71]. Le personnage porte une coiffe, bleue à l'origine, qui pourrait être celle d'un personnage royal, mais aucune trace d'uræus au front n'a été décelée. Ce type de coiffe semble être encore courant pour les particuliers à l'époque ptolémaïque [72]. L'offrande des vases *nou* fait partie du rite préliminaire des offrandes divines. Les divinités coutellifères sont nombreuses. Dès le Moyen Empire, sur les Textes des Sarcophages, apparaît un génie appelé boucher dont la fonction était de réduire à néant les forces du mal, et plus précisément leur incarnation sous forme du serpent Apopis. À l'issu d'une reconversion d'aspect « hathorien » ou « sekhmien » [73] ou d'une identification zoologique, notre dieu, par son iconographie anthropomorphe, ne semble pas être une hypothèse convaincante [74], permettant de l'assimiler à une personnification d'une des flèches de la déesse dangereuse. De ces premières constatations (qui nécessiteraient un approfondissement [75]), le dieu Menhouy apparut d'une façon indécise à partir du Moyen Empire où il représentait davantage le boucher, ou un génie coutellifère assimilé. *« Quant à ce dieu dont la tête est d'un chien et la peau d'un homme, son nom est Avaleur-de-*

67 Seuls les restes de pigmentations sur les personnages laissent entrevoir l'aspect coloré : blanc pour les pagnes, bleu pour la coiffe du particulier, ocre pour la peau et enfin rouge pour le texte (?).

68 A.B. KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines*, *CGC*, 1905 : n° 22002 et n° 22008.

69 Hypothèse de W. WESTENDORF dans *Altägyptische Darstellungen des Sonnenlaufes auf der abschüssigen Himmelsbahn*, p. 31, illustrée sur une stèle étudiée par J. YOYOTTE, *BSFE* 114, 1989, p. 17.

70 A.B. KAMAL, *op. cit.*, n° 22008.

71 *Ibid.*, n° 22026 et n° 22031.

72 *Ibid.*, n° 22041 : prov. d'Abydos, stèle de Djed-aset-jouf-ankh, « calotte » moulant le crâne.

73 J. YOYOTTE, *BSFE* 87-88, 1980, p. 48-75. Nous tenons à le remercier de son aide.

74 Nous remercions Vincent Rondot de ce détail, voir son article dans *BIFAO* 89, 1989, p. 249-170.

75 Notamment l'étude de ses titres pour éventuellement préciser des problèmes topographiques.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

millions, le coutellier qui est portier à l'Occident » [76]. Le titre de boucher est par ailleurs attesté à l'époque ptolémaïque au temple d'Edfou où un prêtre est en train de sacrifier un hippopotame ou un porc [77]. La création de sa triade peut impliquer des problèmes d'ordre topographique, en particulier vis-à-vis du dieu Hémen [78] dont le nom procède de la même racine, *mnḥ*. Cependant, il faudrait voir là non pas une exclusion d'Hémen mais plutôt un de ses aspects sous l'apparence du dieu Menhouy. Asfoun, allitération de *Ḥt-Snfrw* (*Ḥt-Sfn* > *Ḥsfn*) se situe à côté d'Héfat [79] et est en quelque sorte son district administratif. La ville appartiendrait à la frontière Pathyrite-Latopolite [80]. Notre stèle relèverait donc d'un essor cultuel de ce dieu, bien que notre hypothèse mérite une plus ample recherche pour en définir les fondements religieux.

46. Fragment de parement de la chapelle du « généralissime » Jmeneminet [fig. 29].

Fin XVIII[e] dynastie ; calcaire ; haut-relief léger ; H. 32,4 cm ; l. 23,3 cm ; ép. 2,5 cm ; fragmentaire (partie inf. droite), traces de martèlement ; achat Paris 1920-1930.

Ce fragment correspond à la partie inférieure gauche d'une stèle où le défunt, dont on ne voit que la taille et les jambes, tient une gerbe de papyrus devant une table d'offrandes dont la base du pied est visible. Le défunt porte un pagne montant, échancré, caractéristique de la période post-amarnienne, plissé, avec un devanteau « flottant ». Un pan, plus ou moins triangulaire, retombe sous le devanteau. Il se penche vers l'autel. La qualité du calcaire, à grain fin, et la finesse du haut-relief nous portent à attribuer ce fragment à la région memphite au Nouvel Empire, et plus précisément à la fin de la XVIII[e] dynastie. Le pagne de notre personnage se retrouve sur les bas-reliefs de Saqqara, en particulier sur ceux de la tombe d'Jmeneminet, commandant en chef des troupes (*jmy-r mšʿ wr*) et ceux de la tombe de Ry, capitaine [81]. Ce type de pagne à pan nous semble être une marque distinctive de la caste militaire [82], tout du moins pour le fantassin [83]. Notre particulier, de caste militaire (?), est représenté dans une scène cultuelle où il porte de sa main droite une gerbe de papyrus [84], dont nous apercevons l'extrémité des trois tiges. Il se tient devant une table d'offrande, sans doute à l'origine abondamment chargée d'aliments de toute sorte, lesquels sont voués à une divinité.

76 P. BARGUET, *Les textes des sarcophages égyptiens du Moyen Empire*, 1986, p. 569 ; nous le retrouvons aussi dans le chapitre 17 du LdM.

77 E. NAVILLE, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*, 1870, pl. XI, 5 ; voir T. SÄVE-SÖDERBERGH, *Horae Soederblomianae* III, 1953, p. 26.

78 V. VIKENTIEV, *Haute Crue du Nil*, 1930, p. 67 ; GABRA, *CdE* XLIX, 1974, p. 97 sq. et p. 234.

79 A. FARID, *SAK* 13, 1986, p. 50.

80 D. MEEKS, *BdE* 59, 1972, p. 141 : cette toponymie selon l'auteur date de l'époque saïto-perse, alors que S. Sauneron la daterait de 139 avant J.-C. (*Esna* II, p. 99, n. 1).

81 Nous tenons à remercier J. Berlandini pour nous avoir indiqué un parallèle probable dans la production memphite, où elle aurait trouvé un pendant à notre fragment.

82 Problème entre bloc 4 et bloc 42 dans l'étude de G.T. MARTIN, *Corpus of Reliefs* I, 1987.

83 Pour la traduction du terme *wʿw*, voir CALICE, *ZÄS* 52, 1915, p. 116-118 et GARDINER, *ZÄS* 43, 1906, p. 31.

84 Illustré dans la scène du bloc 59, G.T. MARTIN, *op. cit.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

47. Fragment de bas-relief [fig. 30].

IV^e-VI^e dynastie ; calcaire ; léger haut-relief ; H. 21,4 cm ; l. 12,2/12,5 cm ; ép. 5,2 cm ; fragmentaire, revers débité ; Saqqara (?) ; achat Paris 1920-1930.

Ce fragment de bas-relief probablement pariétal, a été débité de façon régulière. Dans la partie inférieure est représenté un enfant (coupé à la taille), portant la mèche de l'enfance. Il est tourné vers la droite et lève le bras droit. Il arbore un collier *ousekh* auquel s'ajoute un pendentif cordiforme. Au-dessus de lui, trois signes se détachent : *ꜥnḫ*. Ce fragment a été extrait d'une scène plus importante. L'enfant a une taille modeste, voire petite, si l'on le compare à la grandeur des signes hiéroglyphiques. Le travail sur calcaire en léger haut-relief et la pureté des traits nous font penser aux innombrables scènes de l'Ancien Empire recouvrant les parois des mastabas de particuliers [85]. D'après les critères iconographiques de cette époque, le propriétaire de la tombe était de taille « héroïque » tandis que son épouse et ses enfants qui l'accompagnaient étaient de proportions sensiblement inférieures [86]. Notre personnage proviendrait donc d'une scène familiale. En revanche, il nous sera impossible d'établir son identité sociale, malgré le port du pendentif cordiforme. Ce dernier peut nous indiquer une éventuelle provenance de Saqqara [87]. Concernant sa signification, il semblerait qu'il soit porté généralement par les hommes et les enfants [88], mais les variantes et les contextes, étant en soi divers, n'impliquent pas un caractère spécifique. Il doit seulement être regardé à cette époque comme une amulette. Au Moyen Empire, et surtout au Nouvel Empire, le pendentif cordiforme a une signification religieuse établie [89], notamment par le Livre des Morts, se retrouvant dans un contexte funéraire (purification et psychostasie).

F. Récipients

1. Poterie

48. Coupe [fig. 31].

Nagada I c (3600 av. J.-C.) ; terre argileuse cuite, engobe rouge ; tournassage, lissage ; H. 14,45 cm ; diam. bord 10,1 cm ; diam. base 4,5 cm ; traces oxydation sur bord ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W. KAISER, « Zur inneren Chronologie der Naqadakultur », *ArchGeo* 6, 1957, pl. 21, n° B 22b.

49. Jarre [fig. 32].

Nagada II c ; terre argileuse cuite, engobe rouge ; tournassage, lissage ; H. 16,5 cm ; diam. bord 10,7 cm ; diam. base 5,2 cm ; ép. 0,6 cm ; traces oxydation sur le bord ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W. KAISER, *op. cit.*, pl. 23, n° R 45a.

85 Concernant leur datation, voir l'étude de N. CHERPION, *Mastabas et Hypogées de l'Ancien Empire. Le problème de la datation*, Bruxelles, 1989.

86 J. VANDIER, *Manuel* IV, pl. 33 sq.

87 E. STAEHELIN, *Untersuchungen zur ägyptischen Tracht*, *MÄS* 8, 1966, p. 103 : la représentation du pendentif ne s'est rencontrée qu'à Saqqara et aucunement à Giza.

88 E. STAEHELIN, *op. cit.* : représentation de l'enfant avec un pendentif cordiforme, tombes d'*Jḥtj-ḥtp* (DAVIES, *Ptahotep* II, pl. 4-6, 14-16, 20, 30-34), *Pṯḥ-ḥtp* (PAGET, PIRIE, pl. 31-32), *Šḥm-kꜣ* (MURRAY, *Saqq. Mast.* I, pl. 7) et *Tj* (STEINDORFF, *Ti*, pl.4.25).

89 M. MALAISE, *CdE* L n° 99-100, 1975, p. 105-135.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

50. Jarre ovoïde [fig. 33].

Nagada III ; terre argileuse cuite, engobe marron-ocre ; tournassage, lissage ; H. 21 cm ; diam. col 8,2 cm ; diam. base 4,5 cm ; ép. 0,7 cm ; petit éclat de surface ; oxydation base ext. ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : W. KAISER, *op. cit.*, pl. 24 (L 40, strate 1A).

51. Cruche [fig. 34].

Nagada III (tardif) ; terre argileuse cuite, engobe rouge ; tournassage, lissage ; H. 29,7 cm ; diam. col 7,1 cm ; diam. base 6,5 cm ; ép. 0,7 cm ; éclats légers sur col ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : É. AMÉLINEAU, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 1899, pl. XL (musée du Louvre E 21 738) [90].

52. Vase cylindrique [fig. 35].

I^re^ dynastie ; pâte rouge ; tournassage, lissage, incision décor ; H. 20 cm ; diam. col 10,25 cm ; diam. base 8,3 cm ; ép. 1 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : A. KELLEY, *The Pottery of Ancient Egyptian Dynasty I to Roman Times*, ROM, 1976, pl. 1.8 : tombes 3357-3505.

53. Coupe [fig. 36].

XII-XIII^e^ s. apr. J.-C. (Ayyoubide) ; terre silico-alcaline ; noyau à grains compacts épais ; glaçure épaisse marron (ext), vert clair et bleu (int) ; H. 9,2 cm ; diam. bord 19,9 cm ; diam. base 7,4 cm ; cassure bord (14 morceaux) ; prov. Syrie (?) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : J. ZICK-NISSEN, *Islamische Keramik*, 1973, p. 142, n° 193.

2. Verrerie

54. Balsamaire [fig. 37].

I^er^-II s. apr. J.-C. (?) ; verre vert pâle ; soufflage à la volée ; pas de trace pontil ; H. 17 cm ; diam. col 3 cm ; diam. base 5 cm ; étiquette collée base : V-31 ; achat Paris 1920-1930.

55. Balsamaire [fig. 38].

Fin I^er^-II^e^ s. apr. J.-C. ; verre vert-bleu pâle ; soufflage à la volée ; pas de trace pontil ; H. 19 cm ; diam. col 2,5 cm ; diam. base 5 cm ; ép. 0,3 cm ; irisation (aspect nacré) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : J. HAYES, *Roman and Pre-roman Glass*, ROM, 1975, p. 173, n^os^ 222 et 231 (série B).

56. Coupe [fig. 39].

Époque romaine (IV^e^ s. apr. J.-C.) ; verre vert-jaune pâle ; soufflage dans un moule ; pas de trace de pontil ; H. 10 cm ; diam. col 8,9 cm ; diam. base 3,9 cm ; ép. 0,1 à 0,3 cm ; irisation (aspect nacré) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : C. ISINGS, « Roman Glass from Dated Finds », *Archaeologica Traiectina*, 1957, p. 129, n° 106 c.

90 La forme n'apparaît pas réellement dans la typologie de W. KAISER, *op. cit.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

57. Petit flacon [fig. 40].

Époque islamique (IX^e-X^e s. apr. J.-C.) ; verre vert-jaune pâle ; soufflage dans un moule (?) ; H. 4,1 cm ; diam. col 1,4 cm ; diam. base 2,4 cm ; ép. 0,2 cm ; irisation (aspect nacré) ; prov. Iran (?) ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : J. KRÖGER, *Islamische Kunst, Loseblattkatalog*, 1984, p. 205, n° 182.

G. Outils en silex

58. Scie bifaciale [fig. 41].

Époque prédynastique ; silex beige ; débitage, polissage, retouches ; L. 15 cm ; l. 3,2 cm ; ép. 0,8 cm ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : musée du Louvre E 10 836,3 (ancienne coll. Dingi 1899).

Cette scie bifaciale est convexe et denticulée avec un bord opposé rectiligne. Le denticulé est régulier (de l'ordre de 3 au centimètre en moyenne), et rejoint le bord droit en une légère pointe. La série de retouches, servant à amincir le coupant du bord, est reprise par des retouches secondaires. Quelques traces de cutex sont localisées à la pointe. L'extrémité opposée à cette dernière a été aménagée par coup au burin afin de l'amincir pour l'emmanchement : le coup rejoint la denticulation et accentue l'aspect convexe. Le plat de l'objet a reçu des retouches rasantes et bifaciales [91]. Le choix du silex, abondant sur les rives du Nil, et le soin apporté à l'ensemble offrent une pièce de belle qualité. L'obtention des retouches rasantes, bifaciales, sur le plat de l'objet n'a sans doute pu être réalisée qu'après une phase de polissage [92]. Il semble que notre scie (ou faucille) fut utilisée car nous y décelons des traces de lustre. Elle offre une technique particulière, le « débitage par pression » [93], évolution du geste culturel, stimulé par des facteurs extérieurs. La forme de celle-ci, rencontrée largement durant l'époque archaïque (faucille d'Hémaka I^re dynastie), atteindra une phase finale (?), illustrée par celles qui ont été découvertes à 'Ayn-Asil à la fin de l'Ancien Empire. La technique du débitage et celle du polissage assignent à notre scie une facture qui la conforte entre la fin de la période pré-dynastique et la I^re dynastie.

59. Pointe pseudo-Levallois [fig. 42].

Paléolithique moyen ; silex marron-noir ; technique Levallois ; L. 8,3 cm ; l. 4,4 cm ; ép. 1 cm ; prov. région thébaine ; achat Paris 1920-1930 ; réf. : musée du Louvre E 17 305 et E 17 307.

Cette « pointe » a été réalisée à partir d'un éclat (ou surface de débitage), dont nous apercevons le coup du burin au revers. La forme prédéterminée de l'éclat ogival a été aménagée ensuite par des convexités latérales, à gauche et à droite, qui affinent l'aspect en pointe. Les côtés sont rendus tranchants par une série de retouches secondaires bifaciales.

91 Nous tenons à remercier B. Midant-Reynes pour son aide sur la description de l'objet.

92 L'intervention de l'artisan sur une pièce pour la rendre « brillante » génère l'éclosion d'une longue maturation technique qui aboutira, à son ultime phase d'épanouissement, aux Ripple-Flakes (couteau du Gebel al-'Arak, B. MIDANT-REYNES, *SAK* 14, 1987, p. 185-224), sublimant par ce biais les formes de la pierre et égalant ainsi le métal (étymologie du silex (*ds*) et son emploi, *id.*, *RdE* 33, 1981, p. 93-45).

93 *Id.*, *BIFAO* 83, 1983, p. 257-262.

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des traces de lustre éolien sont présentes sur le plat de l'objet. La méthode de débitage Levallois apparaît au Pléistocène et se développe durant le Paléolithique moyen. Les deux phases successives, préparation du plan de frappe et surface de débitage, en sont la caractéristique essentielle. L'industrie lithique d'éclats levalloisiens à grands puis à petits éclats s'est largement répandue en Égypte, en particulier dans l'oasis de Kharga [94], dans la partie méridionale du Bir Sahara et Bir Tarfawi [95], à Kôm Ombo et aussi au Soudan à Ouadi Halfa. Les sites du Paléolithique moyen sont vraisemblablement liés à l'exploitation du silex dont une des plus importantes, le site de Shuwikhat, se trouve près d'Esna [96].

Cette modeste collection a le mérite de présenter quelques pièces dont l'intérêt est scientifique. Les objets épigraphes, ouchebtis (n^os 25, 26, 27), statuette (n° 31), coffret (n° 41) et sarcophage (n° 39), sont autant de critères de datation et de jalons précieux à conserver et à ajouter à ceux déjà établis. L'onomastique des personnages et leur titre permettent d'apporter des compléments d'information appréciables. Certains de par leur iconographie rare voire inconnue, tels le poisson hiéracocéphale (n° 11), la stèle du génie coutelier (n° 45) ou le fragment de bas-relief (n° 47), permettent d'attirer l'attention des chercheurs sur des pièces peu connues. Enfin, la publication de cette collection particulière est tout à l'honneur de l'heureux propriétaire dont il faut souligner et remercier la bienveillance, en espérant que cette opération incitera d'autres collectionneurs à ouvrir leur trésor à la recherche.

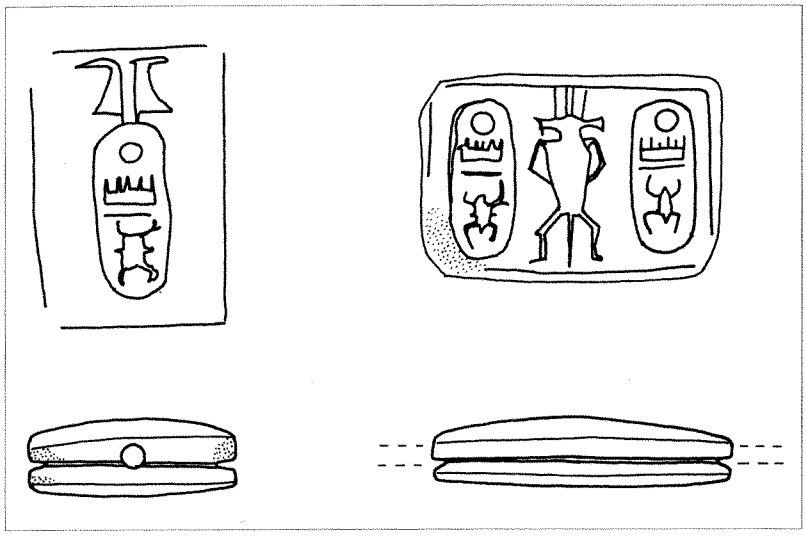
94 F. BORDES, « Le Paléolithique en Afrique », *Cahiers du Quaternaire* VII, 1983, p. 123 : fouilles de Miss Caton Thompson.

95 R. SCHILD, F. WENDORF, « The Prehistory of Egyptian Oasis », *Polska Akademia Nauk Instytut Historii Kultur Materialnej*, 1981, p. 59.

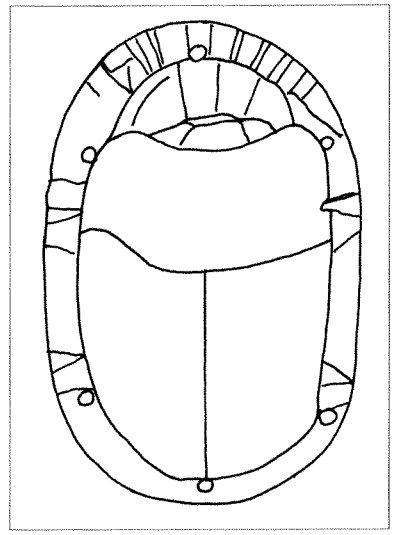
96 P.M. VERMEERSCH *et al.*, dans *Égypte des millénaires obscurs*, 1990, p. 34 sq.

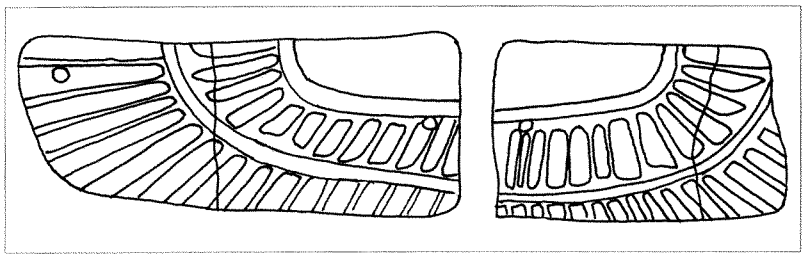
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

▽ **Fig. 1.** (éch. 1/1)



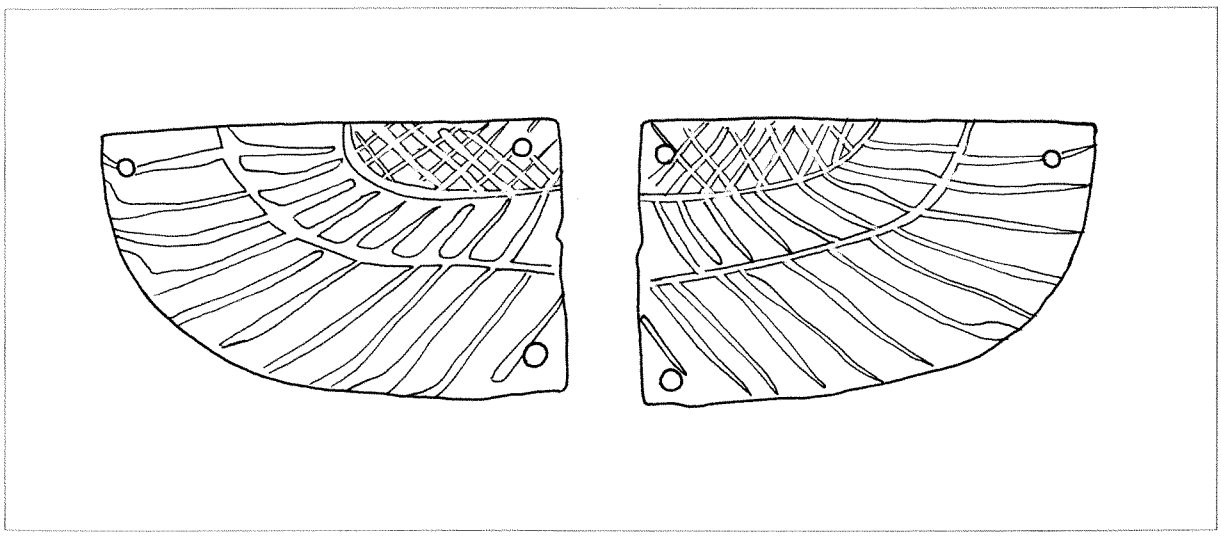
▽ **Fig. 2.** (éch. 1/1)





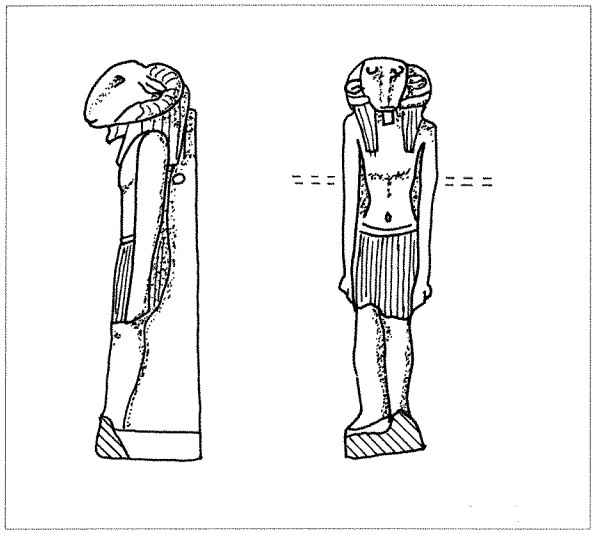
◁ **Fig. 3.** (éch. 1/1)

▽ **Fig. 4.** (éch. 1/1)

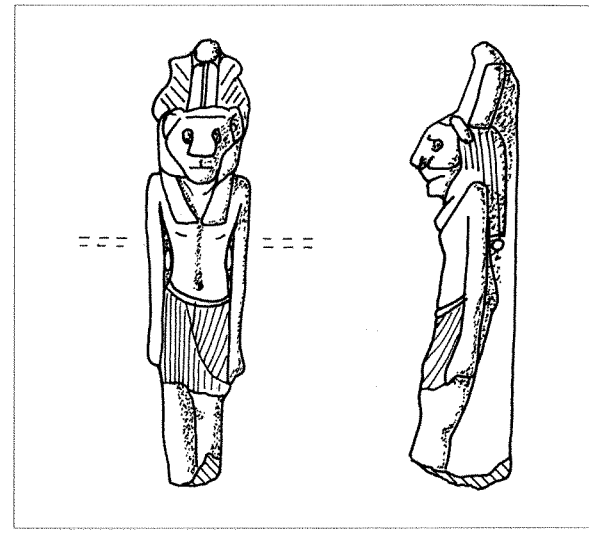


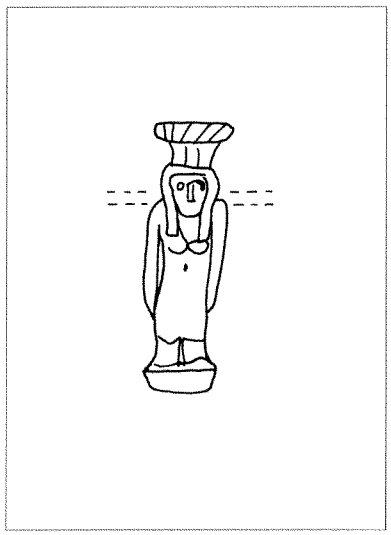
BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

▽ **Fig. 5.** (éch. 1/1)



▽ **Fig. 6.** (éch. 1/1)





◁ **Fig. 7.**
(éch. 1/1)

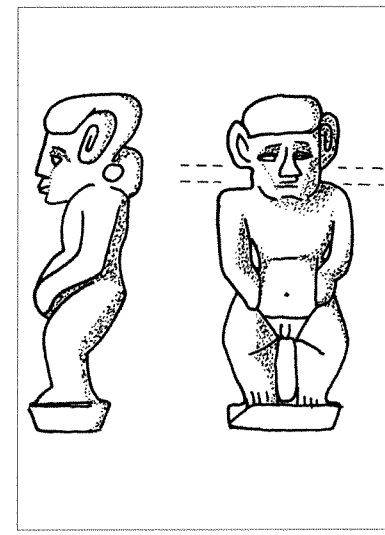
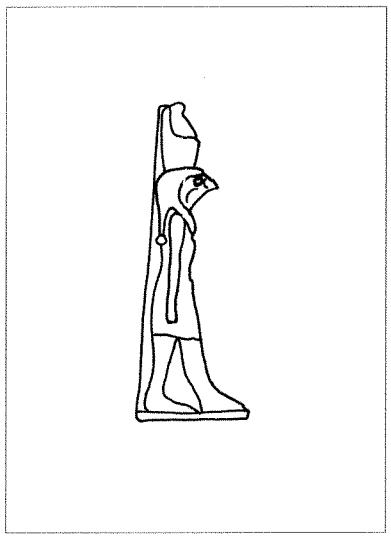


Fig. 8. ▷
(éch. 1/1)



◁ **Fig. 9.**
(éch. 1/1)

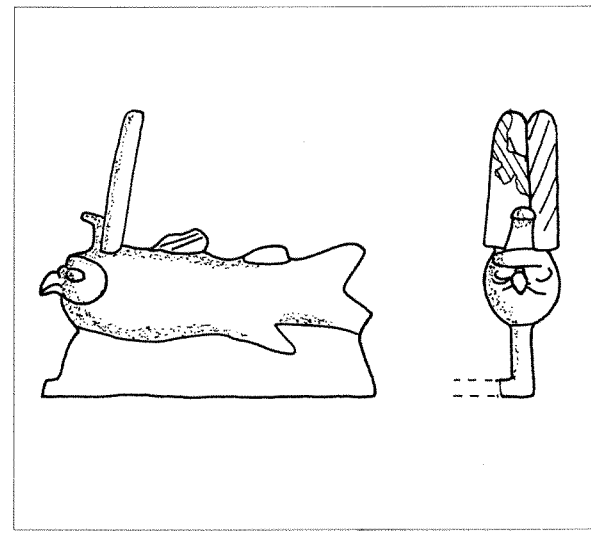
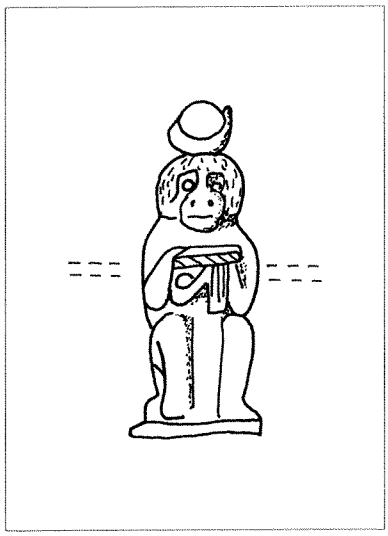


Fig. 10. ▷
(éch. 1/1)

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



◁ **Fig. 11.**
(éch. 1/1)

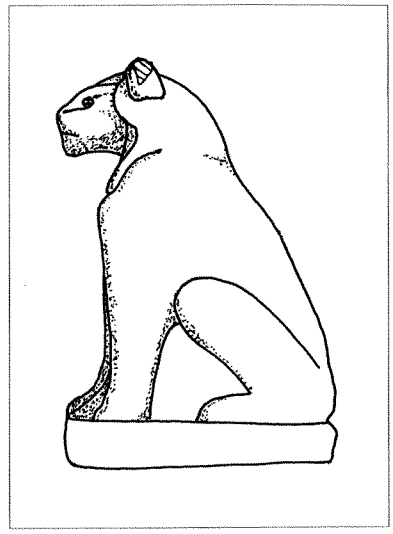
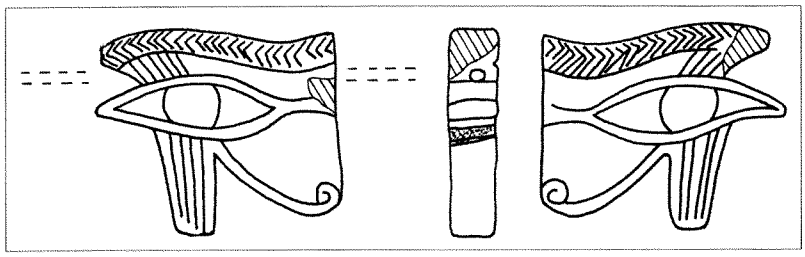
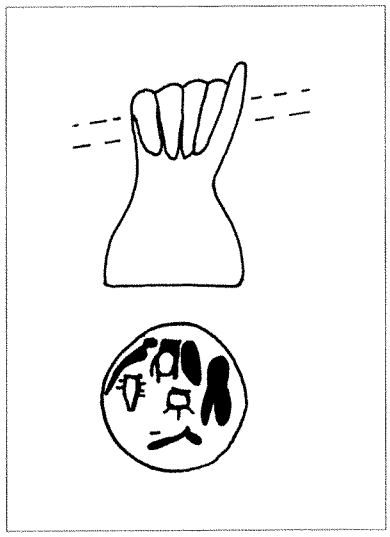


Fig. 12. ▷
(éch. 1/1)

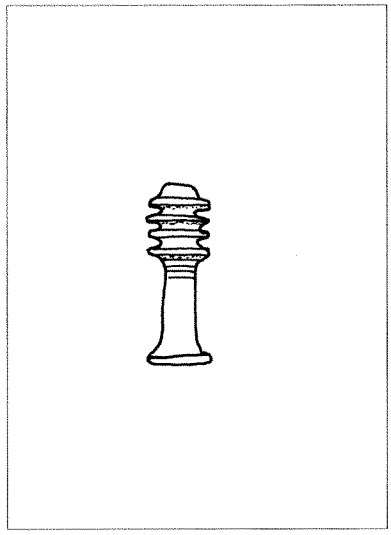


◁ **Fig. 13.**
(éch. 1/1)

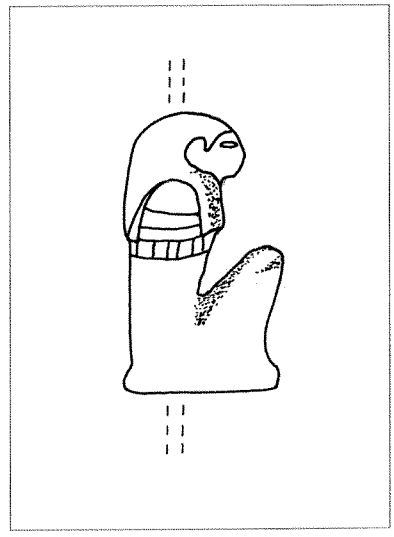
▽ **Fig. 14.** (éch. 1/1)



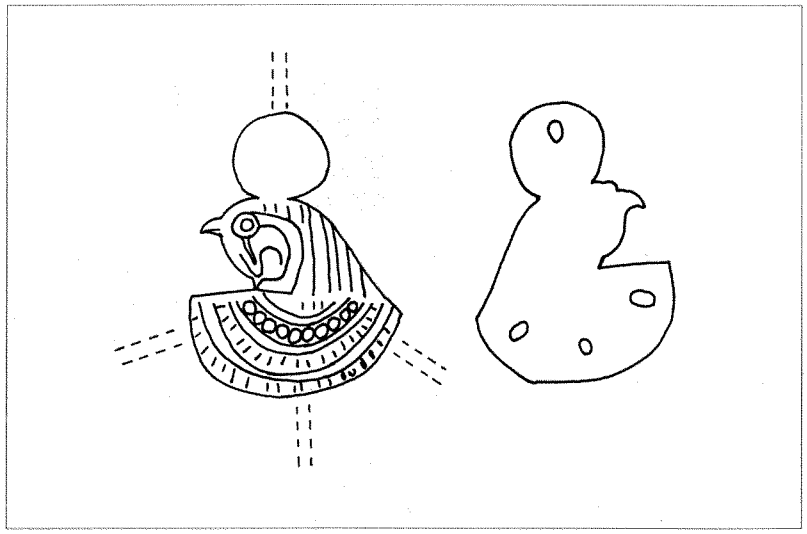
▽ **Fig. 15.** (éch. 1/1)



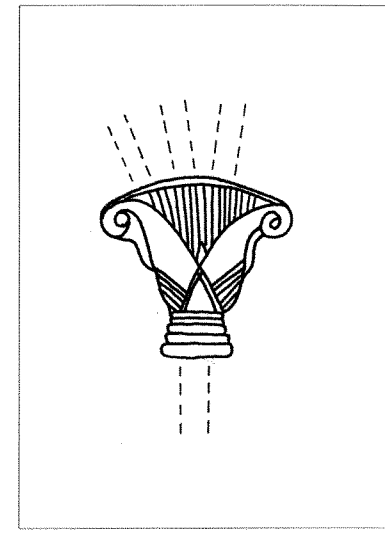
▽ **Fig. 16.** (éch. 1/1)



BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

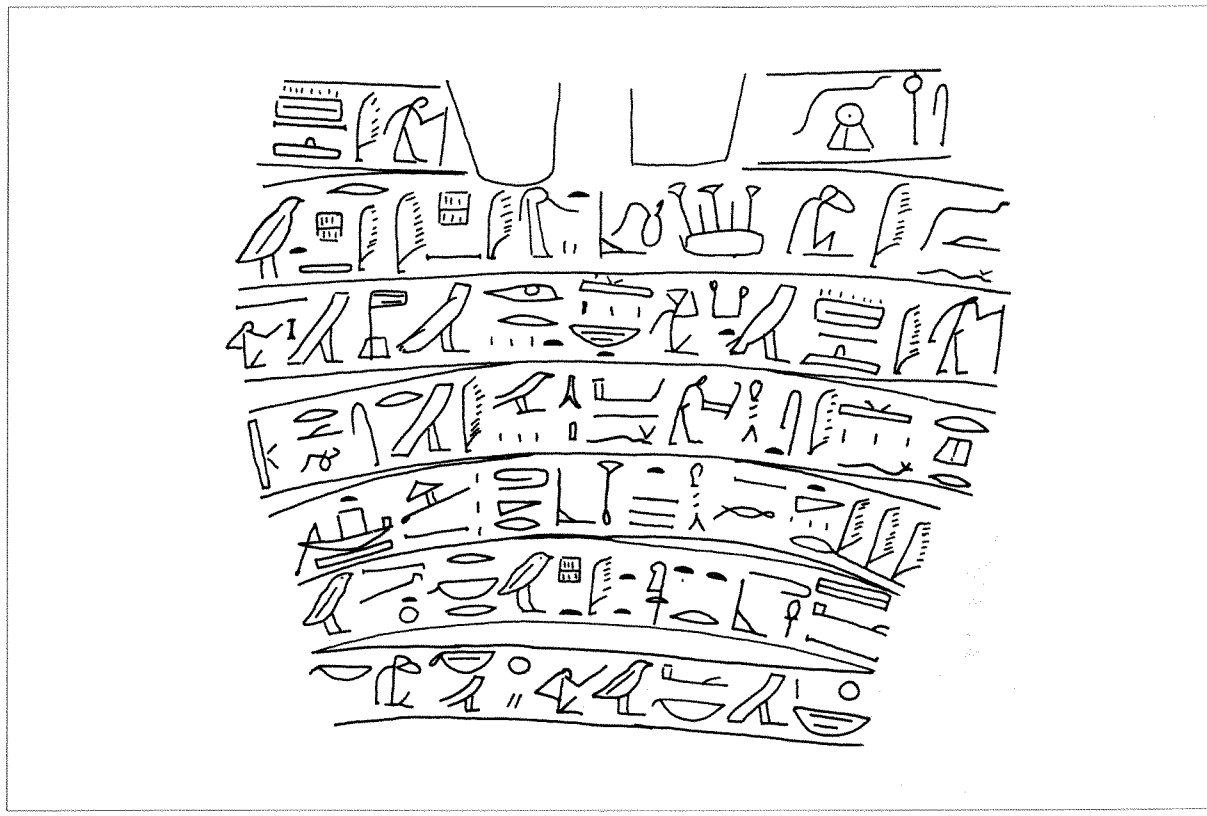


△ **Fig. 17.** (éch. 1/1)



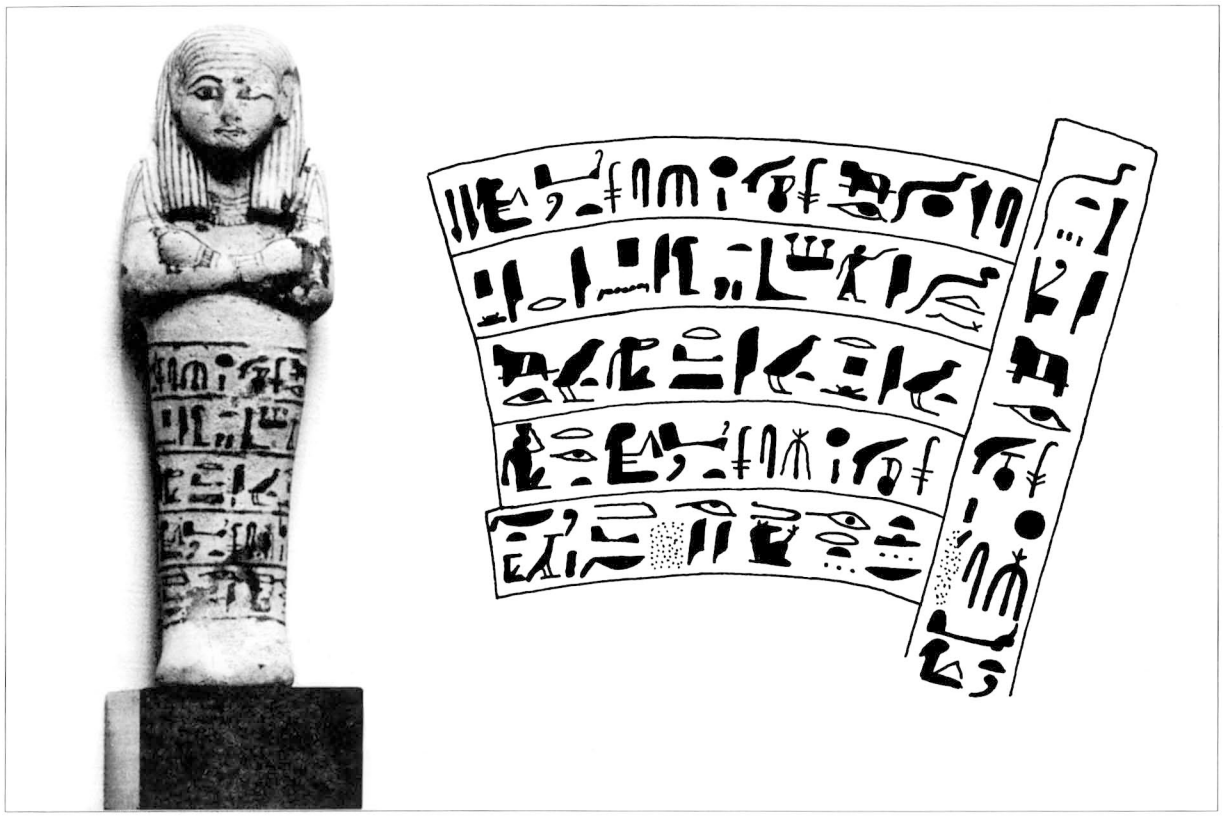
△ **Fig. 18.** (éch. 1/1)

▽ **Fig. 19.** (éch. 1/1)



© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

▽ **Fig. 20.** (éch. du texte 1/1)





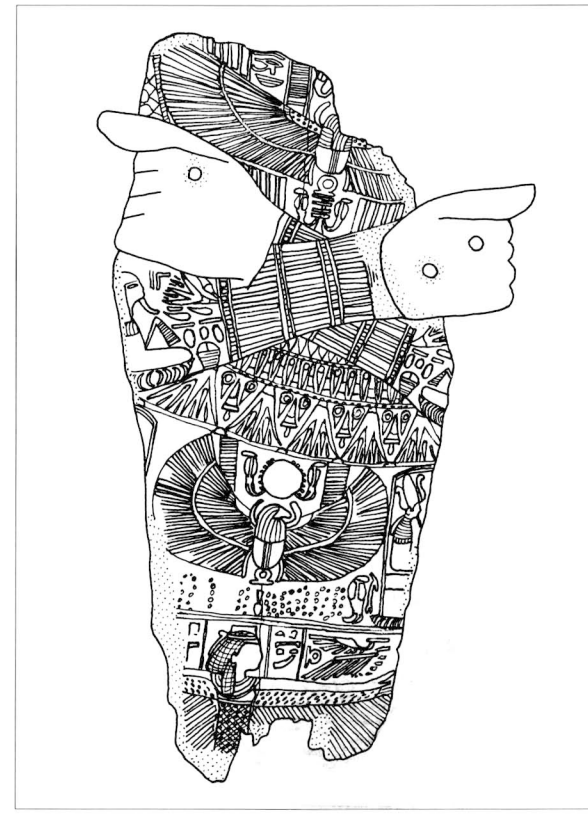
△ **Fig. 21.** (éch. du texte 1/1)

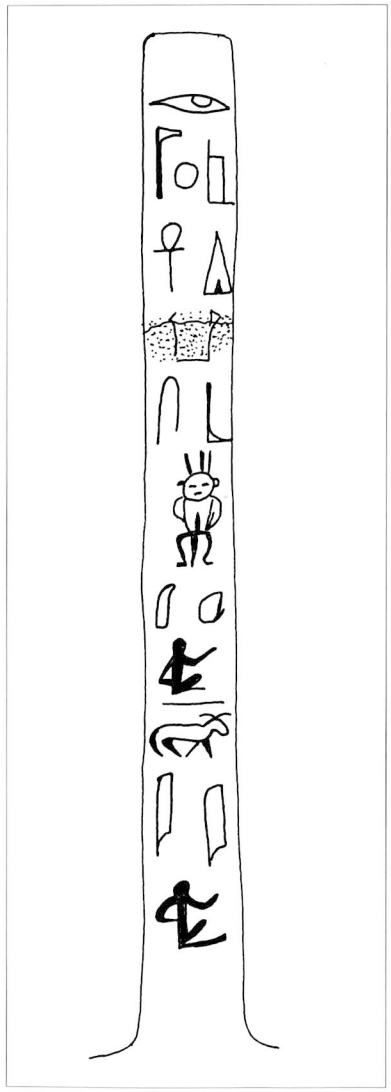
BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

▽ **Fig. 22.** (éch. 1/1)



▽ **Fig. 24.** (éch. 1/5)



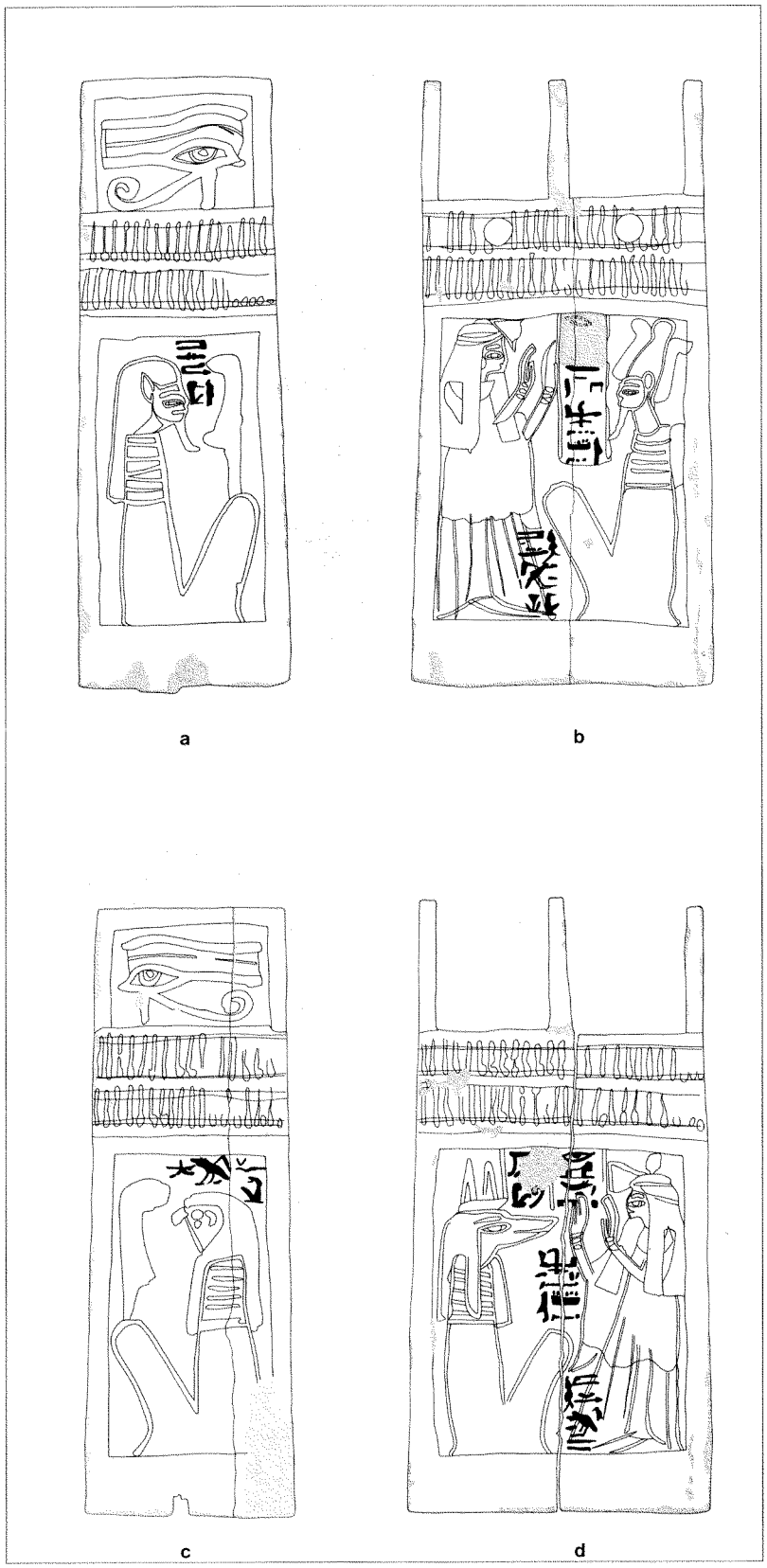


△ **Fig. 23.** (éch. 1/1)



△ **Fig. 25.** (éch. 1/4)

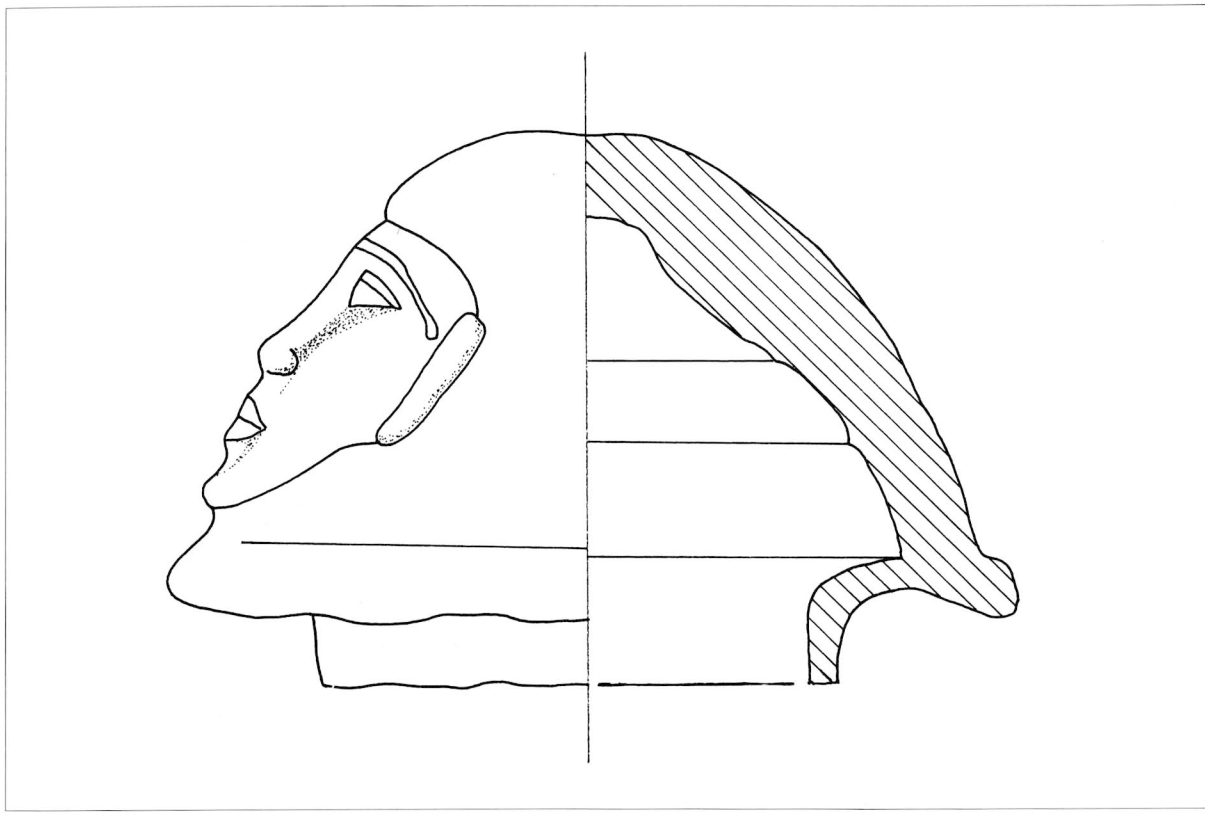
BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



◁ **Fig. 26.**
(éch. 1/4)

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

▽ **Fig. 27.** (éch. 1/1)

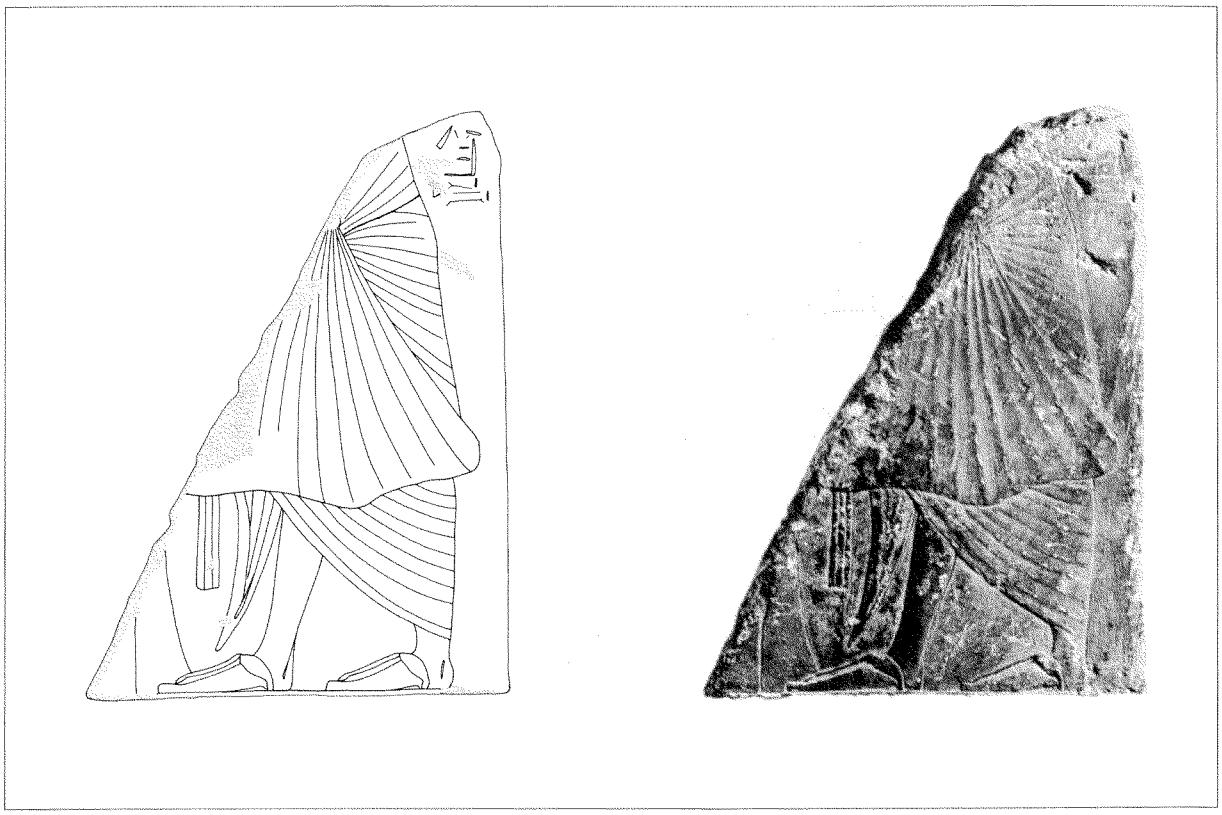


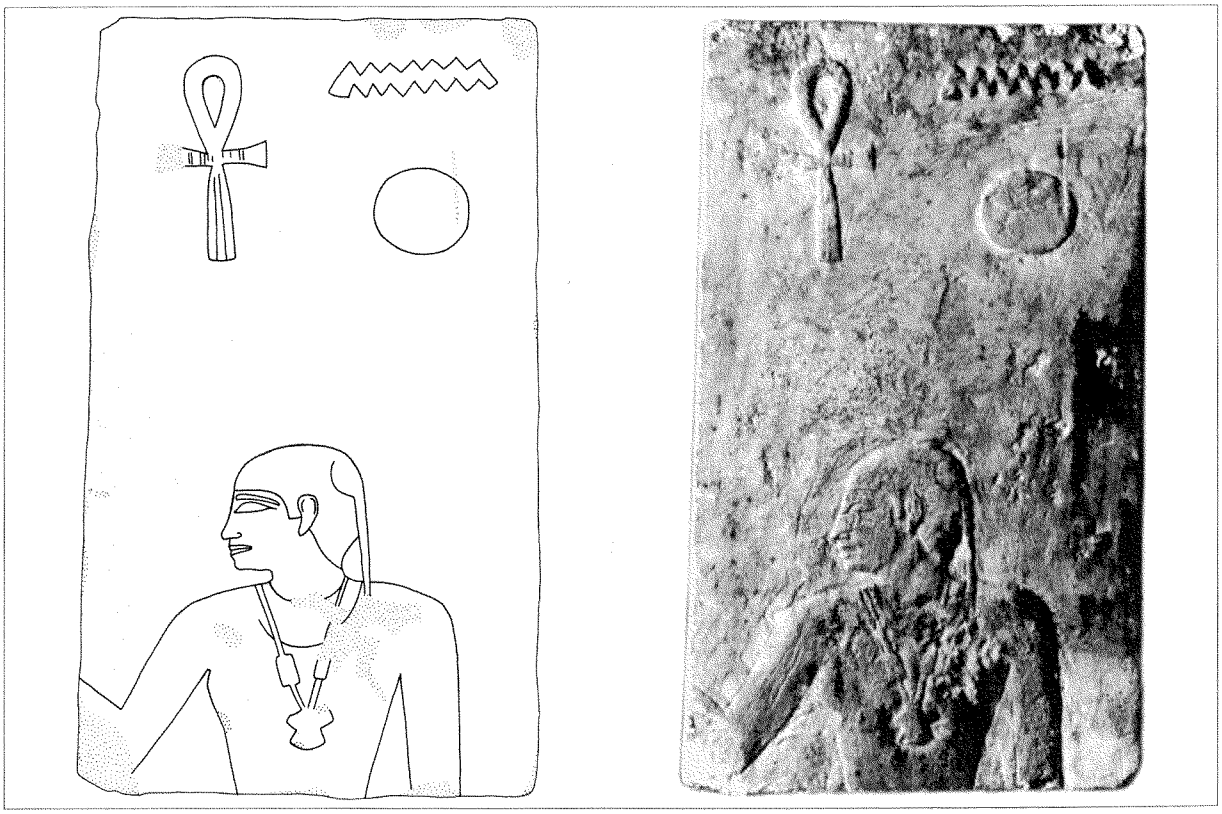


△ **Fig. 28.** (éch. 1/5)

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

▽ **Fig. 29.** (éch. 1/3)





△ **Fig. 30.** (éch. 1/2)

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(éch. 1/4)

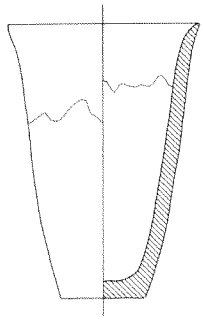


Fig. 31.

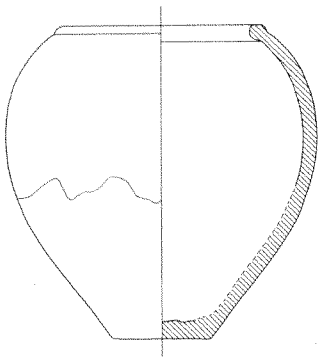


Fig. 32.

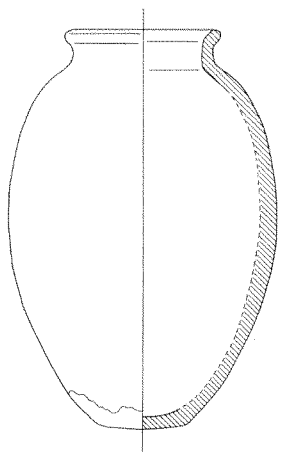


Fig. 33.

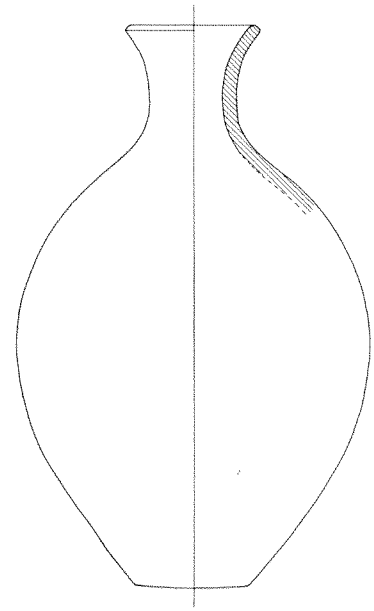


Fig. 34.

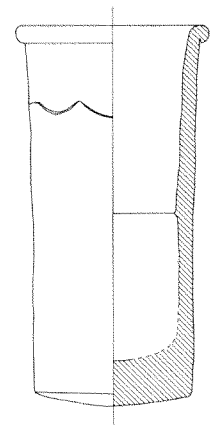


Fig. 35.

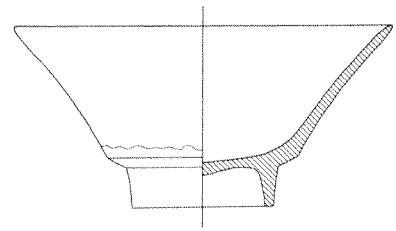


Fig. 36.

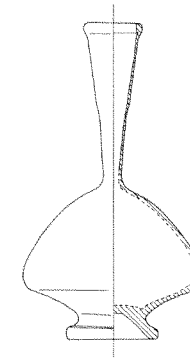


Fig. 37.

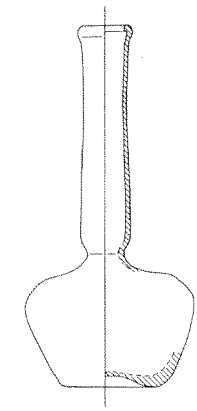


Fig. 38.

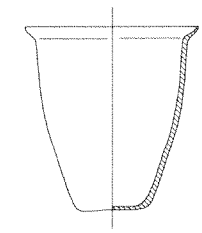


Fig. 39.

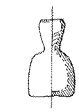
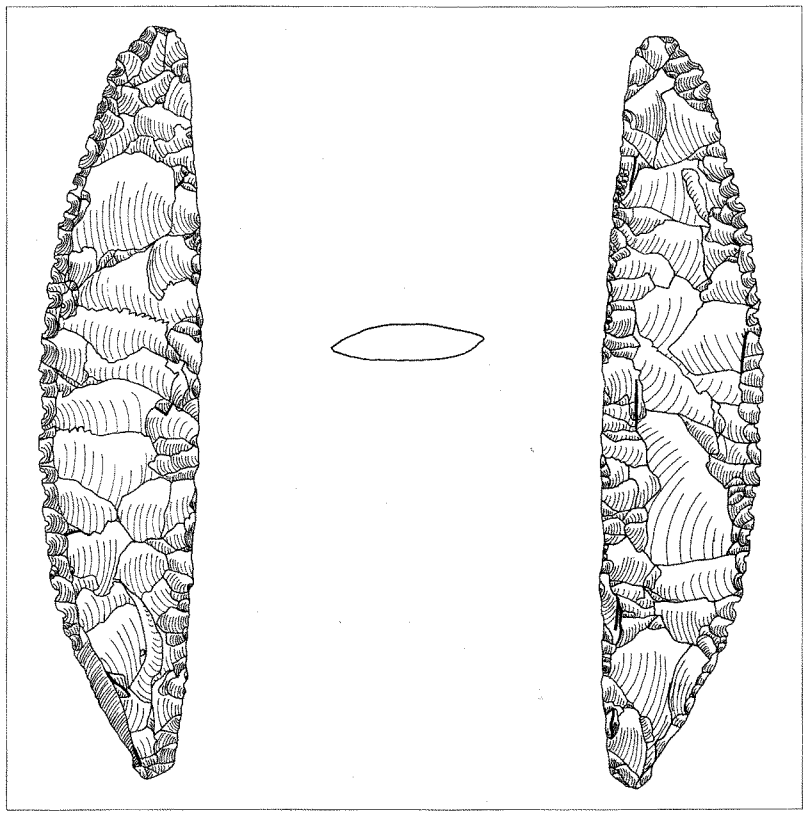
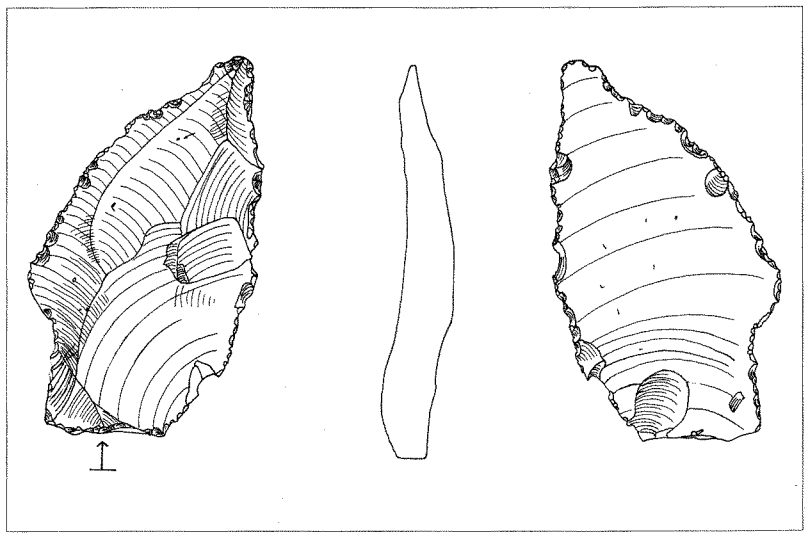


Fig. 40.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



◁ **Fig. 41.**
(éch. 2/3)



◁ **Fig. 42.**
(éch. 2/3)

BIFAO 94 (1994), p. 43-78 Valérie Carpano
Une collection particulière [avec 1 planche en couleurs].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Coffret à ouchebtis de la chanteuse d'Amon Nedjem-Mout.



a



b



c



d

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net